

EDITION 2022

GOVERNEMENT OUVERT

GUIDE DES BONNES
PRATIQUES ET
EXPÉRIENCES
RÉUSSIES
EN AFRIQUE
FRANCOPHONE

3^e séminaire régional #PAGOF
(Ouagadougou, 29-30 mai 2022)

PROGRAMME D'APPUI AUX GOUVERNEMENTS OUVERTS FRANCOPHONES #PAGOF

Direction de la publication et coordination du projet :
Emilie BECLE (Expertise France)

Rédaction :
Emilie BECLE, Isabelle GAYRARD AUZET, Elisabeth AUVRAY

Design : marekz.fr

Juillet 2022

Ce guide a été réalisé dans le cadre du projet #PAGOF,
mis en œuvre par Expertise France et CFI, et financé
par l'Agence Française de Développement (AFD).

Contacts :

Emilie BECLE (cheffe de projet Expertise France PAGOF 1)
emilie.becle@expertisefrance.fr

Nicole NKOA (cheffe de projet Expertise France PAGOF 2)
nicole.nkoa@expertisefrance.fr

SOMMAIRE



Avant-propos	4
Glossaire	5
Lexique utile	6
Introduction	8
Le #PAGOF : un programme d'appui aux gouvernements ouverts pour les pays d'Afrique francophone	8
Un premier séminaire régional à Tunis en novembre 2018	9
Un deuxième séminaire régional à Abidjan en novembre 2019.....	9
...Et un troisième séminaire à Ouagadougou en mai 2022	9
Le gouvernement ouvert, une culture de gouvernance	10
Comment se définit le gouvernement ouvert ?	10
Quels sont les principes du gouvernement ouvert ?	11
Pourquoi un gouvernement ouvert ?	12
Qu'est-ce que le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) ?	12
État des lieux du gouvernement ouvert en Afrique francophone	16
LES 5 THÈMES DU SÉMINAIRE #PAGOF : GUIDE DE LECTURE	19
THÈME 1	
Le gouvernement ouvert au niveau local : des actions plus proches des citoyens pour un meilleur impact ?	20
THÈME 2	
La transparence et la lutte contre la corruption : vers une plus grande redevabilité des gouvernants et de l'action publique ?	30
THÈME 3	
Insécurité et gouvernement ouvert : quelle transparence et mode d'action dans un environnement insécuritaire ?	40
THÈME 4	
Le gouvernement ouvert face au défi de la crise sanitaire du Covid-19 : frein ou accélérateur ?	50
THÈME 5	
Animer une dynamique du gouvernement ouvert au niveau régional, national ou local	60
Pour aller plus loin : ressources complémentaires à chaque thématique	70

AVANT-PROPOS

Le projet #PAGOF (Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts d'Afrique Francophone)

et son séminaire régional ont vocation à réunir de nombreux acteurs africains autour de la thématique du gouvernement ouvert et du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO). Cette initiative est née du besoin et de la volonté d'échanger, en langue française, sur les outils et expériences africaines réussies dans les domaines du gouvernement ouvert et du processus d'adhésion au PGO.

Le présent guide est le fruit de ces échanges d'expérience.

Il répond à plusieurs objectifs :

➤ **Valoriser et partager** au niveau régional les bonnes pratiques et expériences réussies de gouvernement ouvert dans les pays déjà membres du PGO et ceux souhaitant adhérer

➤ **Créer une dynamique** et un effet d'entraînement des pays d'Afrique francophone vers le PGO et le gouvernement ouvert, et notamment les aider à atteindre les critères d'adhésion au PGO

➤ **Donner et partager des outils** de gouvernement ouvert en langue française qui pourront utilement être complétés et adaptés dans tous les pays

➤ **Initier un réseau** de praticiens du gouvernement ouvert regroupant membres de la société civile et des administrations des pays d'Afrique francophone, unis par la connaissance et l'envie de réformer

Ce guide est avant tout un travail collectif, issu des différentes présentations des intervenants du séminaire régional #PAGOF qui a eu lieu à Ouagadougou les 29 et 30 mai 2022. Il est également le fruit des riches et nombreux échanges et réflexions qui s'en sont suivis avec l'ensemble des participants.

A cet égard, les auteurs souhaitent adresser leurs remerciements à l'ensemble des participants du séminaire, et plus particulièrement aux intervenants qui ont partagé leurs réflexions et expériences : Monsieur Basolma BAZIE (Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale du Burkina Faso), Monsieur Luc HALLADE (Ambassadeur de France au Burkina Faso), Mariama KONÉ (Côte d'Ivoire), Tarik NESH-NASH (PGO), Raphaël POUYÉ (France), Malick LINGANI (Burkina Faso), Mouna MEKKI (Tunisie), Jean-Luc Kamoutchoni ABALLO (Bénin), Paul-Joel KAMTCHANG (Cameroun), Nadzombe DATAGNI (Togo), Sidi BARRY (Burkina Faso), Saloua GHRISSE (Tunisie), Youssouf OUATTARA (Burkina Faso), Jean-René MANFO SONGONG (Cameroun), Rabiah EL KHAMLICHI (Maroc), Carey Kluttz (Etats-Unis), Harouna Sinon (Burkina Faso), Mamadou Drabo (Burkina Faso), Hery Rason (Madagascar), Amadou Diallo (Niger), Anès OUOBA NIGNAN (Burkina Faso), Boureima SALOUKA (Burkina Faso), Anselme SOMDA (Burkina Faso), Mathilde BOUYÉ (France), Abdrahamane OUEDRAOGO (Burkina Faso), Fabrice MVOUTI AKA (Côte d'Ivoire), Rajen BALBEE (Ile Maurice), Anny ANDRIANAIVONIRINA (Madagascar) ainsi qu'à l'équipe de RevolutionR, Isabelle GAYRARD AUZET, Elisabeth AUVRAY, François BARRE, Céline GERBIER, Rodrigue Arnaud TAGNAN, Bassératou KINDO, l'équipe du SP/MABG (Secrétariat Permanent de la Modernisation de l'Administration et de la Bonne Gouvernance au Burkina Faso), Etienne KABORE, Sidi BARRY, Dramane KIOGO, Bernadette KAFANDO et Sylvain BAZIE, le point focal PGO OSC du Burkina Faso, Malick LINGANI, et les coordinateurs locaux du PAGOF 1, Nicole NKOA, Cédric TAPSOBA et Asma SABRI pour leur appui.

GLOSSAIRE

ADISI-CAMEROUN	Association pour le Développement Intégré et la Solidarité Internationale
AFD	Agence Française de Développement
BP	Budget Participatif
CABRI	Collaborative Africa Budget Reform Initiative
CIDR	Centre International de Développement et de Recherche
CFAD	Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation
DAI	Droit d'Accès à l'Information
DAT	Digital Afrique Telecom
DECP	Données Essentielles de la Commande Publique
DINSIC	Direction du Numérique et du Système d'Information et de Communication de l'État
DINUM	Direction Interministérielle du Numérique
DGB	Direction Générale du Budget
DPBEP	Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle
EBO	Enquête sur le Budget Ouvert
EDIC	Espaces de Dialogue et d'Interpellation Communautaire (Burkina Faso)
EIC	Ecole d'Intelligence Collective (Maroc)
EIU	Economist Intelligence Unit
FMI	Fond Monétaire International
FTE	Fiscal Transparency Evaluation
GIFT	Global Initiative for Fiscal Transparency
GO	Gouvernement Ouvert
IATI	International Aid Transparency Initiative
IBO	Indice du Budget Ouvert
IBP	International Budget Partnership
INAI	Instance Nationale pour l'Accès à l'Information (Tunisie)
ITIE	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
MEI	Mécanisme d'Evaluation Indépendant
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MIT	Massachusetts Institute of Technology
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OCB	Organisations Communautaires de Base
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ODD	Objectifs de Développement Durable
OFTIP	Observatoire Tchadien des Finances Publiques
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAG	Programme d'Actions du Gouvernement
PAGOF	Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones
PAN	Plan d'Action National
PDC	Plan de Développement Communal
PEFA	Public Expenditure and Financial Accountability
PGO	Partenariat pour un Gouvernement Ouvert
PNDES	Plan National de Développement Économique et Social
PND	Plan National de Développement
PSCI-PGO	Plateforme de la Société Civile Ivoirienne pour le Partenariat pour un gouvernement ouvert
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TI-IM	Transparency International - Initiative Madagascar

LEXIQUE UTILE

BIG DATA : Le big data, littéralement « grosses données » ou mégadonnées (parfois appelées données massives), désigne des ensembles de données qui deviennent tellement volumineux qu'ils en deviennent difficiles à travailler avec des outils classiques de gestion de base de données ou de gestion de l'information. L'explosion quantitative (et souvent redondante) de la donnée numérique contraint à de nouvelles manières de voir et d'analyser le monde. De nouveaux ordres de grandeur concernent la capture, le stockage, la recherche, le partage, l'analyse et la visualisation des données.

CIVITECH : (abréviation de civic technology ou technologie civique) représente l'ensemble des procédés, outils et technologies utilisés pour renforcer l'ouverture et la transparence du gouvernement et des autorités locales mais également la participation citoyenne.

COLLABORATION : Elle constitue la pierre angulaire du gouvernement ouvert, à savoir la co-construction et co-élaboration de l'action gouvernementale avec la société civile. Le gouvernement et l'ensemble des composantes de la société civile (citoyens, entreprises, médias, OSC) sont incités à travailler ensemble pour une meilleure efficacité de l'action publique et une plus grande adéquation de cette dernière aux besoins du citoyen.

DONNÉES OUVERTES : Données qu'un organisme met à disposition de tous, sous forme de fichiers numériques, dans un format exploitable informatiquement, gratuitement, afin de permettre leur réutilisation.

DONNÉES PERSONNELLES : Les données personnelles correspondent à toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres. Elles sont protégées par divers instruments juridiques concernant le droit à la vie privée. Beaucoup de pays disposent aujourd'hui d'autorités chargées de la protection des données personnelles, qui sont souvent des autorités administratives indépendantes (ou des équivalents de celles-ci).

DONNÉES PUBLIQUES : La notion de « donnée publique » couvre l'ensemble des données qui sont ou devraient être (légalement ou volontairement) publiées ou tenues à disposition du public, et qui sont produites ou collectées par un État, une collectivité territoriale, un organe parapublic, dans le cadre de leurs activités de service public.

ENQUÊTE SUR LE BUDGET OUVERT (OPEN BUDGET SURVEY) : Lancé en 2006 par l'International Budget Partnership (IBP), l'EBO est la seule évaluation indépendante et comparative au monde des trois piliers de la responsabilité budgétaire publique : la transparence, la surveillance et la participation du public.

INITIATIVE INTERNATIONALE SUR LA TRANSPARENCE DE L'AIDE (IATI) : Regroupant 59 grands partenaires (Etats, fondations ...), son objectif est de rendre l'information sur l'aide publique et privée plus disponible et accessible, afin d'améliorer la responsabilité, la prévisibilité, l'efficacité de l'aide et de réduire les coûts de transaction.



INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES (ITIE) :

En anglais Extractive Industries Transparency Initiative (EITI) est une organisation internationale à but non lucratif, chargée de maintenir à jour et superviser la mise en œuvre d'une norme mondiale pour la promotion d'une gouvernance ouverte et redevable des ressources pétrolières, gazières et minérales. Lancée en 2003, l'objectif de cette norme est d'évaluer dans quelle mesure les revenus des ressources pétrolières, gazières et minérales d'un pays sont gérées de manière transparente.

GOVERNEMENT OUVERT : Une culture de gouvernance qui promeut les principes de transparence, d'intégrité, de redevabilité et de participation des parties prenantes, au service de la démocratie, de la croissance inclusive et de l'efficacité du service public. Elle établit que les citoyens ont le droit d'accéder aux documents et aux procédures de leurs gouvernements afin de favoriser une transparence et une responsabilisation accrue et de donner aux citoyens les moyens nécessaires pour contrôler, superviser et prendre part aux décisions gouvernementales et locales.

LOGICIEL LIBRE : C'est un logiciel dont l'utilisation, l'étude, la modification et la duplication en vue de sa diffusion sont permises, techniquement et légalement. Ceci afin de garantir certaines libertés induites, dont le contrôle du programme par l'utilisateur et la possibilité de partage entre individus.

MÉCANISME INDÉPENDANT D'ÉVALUATION : Le mécanisme indépendant d'évaluation (IRM, Independent reporting Mechanism en anglais) est une procédure au sein du PGO permettant de mettre en œuvre une évaluation externe et indépendante des plans d'action nationaux et de leur bonne application par les Etats membres.

PARTENARIAT POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT (PGO) : Initiative multilatérale qui rassemble à ce jour 80 pays membres ainsi que 1000 organisations de la société civile. Il vise à (1) favoriser la transparence de l'action publique, (2) améliorer la participation des citoyens à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques, (3) favoriser l'intégrité de l'action publique et des agents publics, (4) s'appuyer sur l'utilisation des nouvelles technologies en faveur de l'ouverture et de la redevabilité et (5) Favoriser les échanges entre pairs.

TRANSPARENCE : Elle permet une bonne compréhension du travail gouvernemental par le citoyen et est garante de la confiance entre le citoyen et le « politique » (ex : droit d'accès aux informations ou aux documents administratifs, publication des données publiques dans le cadre d'une stratégie de données ouvertes).

INTRODUCTION

LE #PAGOF : UN PROGRAMME D'APPUI AUX GOUVERNEMENTS OUVERTS POUR LES PAYS D'AFRIQUE FRANCOPHONE

Lors de sa co-présidence du Partenariat pour un gouvernement ouvert, (sept. 2016 - sept. 2017), et dans le cadre de son Plan d'Action National 2018-2020, la France s'est engagée à soutenir la transparence de l'action publique au niveau international en affichant un soutien aux pays francophones dans la mise en œuvre de leurs Plans d'Action Nationaux (PAN). Le Gouvernement français a ainsi décidé de mettre en place, via un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), le **Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (#PAGOF)**.

Confié à Expertise France (Agence Française d'Expertise Technique Internationale) et à CFI (Agence française de développement médias), ce projet d'assistance technique, d'une durée de 4,5 ans et d'un montant de 3,5M€, à destination des pays d'Afrique francophone, vise à accompagner ces derniers dans la mise en œuvre de réformes touchant au gouvernement ouvert. Ce premier volet cible en priorité les 3 pays déjà membres du PGO en 2017, à savoir la Tunisie, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire.

Le #PAGOF a également vocation à sensibiliser et soutenir les efforts des pays d'Afrique francophone dans leur démarche d'adhésion au PGO et de développement du gouvernement ouvert via son volet régional.

UN PREMIER SÉMINAIRE RÉGIONAL À TUNIS EN NOVEMBRE 2018...

C'est dans ce cadre que s'est déroulé le premier séminaire régional #PAGOF (22-23 novembre 2018 à Tunis) qui a permis de rassembler **15 pays d'Afrique francophone** autour du gouvernement ouvert afin de valoriser et partager les bonnes pratiques et expériences réussies liées au gouvernement ouvert. Il a également contribué à créer une dynamique et un effet d'entraînement des autres pays d'Afrique francophone vers le PGO et à donner des outils de gouvernement ouvert en langue française qui pourront utilement être complétés et répliqués dans tous les pays.

Afin d'apporter des éléments de réponse concrets sur les moyens et pratiques pour améliorer l'ouverture du gouvernement, cette première édition, organisée autour d'ateliers thématiques et de « cliniques du gouvernement ouvert », s'était intéressée à cinq thèmes en particulier :

- 1. Faciliter la libre circulation des idées par le droit d'accès à l'information ;**
- 2. Répondre aux défis de transparence et de gouvernance financière ;**
- 3. Les nouveaux cadres de participation citoyenne ;**
- 4. Le plaidoyer pour le gouvernement ouvert, trouver ses alliés et convaincre ;**
- 5. Associer l'innovation pour renforcer les capacités et mobiliser les écosystèmes.**

Les thèmes ont été choisis d'une part car ils sont en lien avec les critères d'adhésion au PGO (les 3 premiers thèmes traités : droit d'accès à l'information, transparence budgétaire et financière et participation citoyenne) et d'autre part, parce qu'ils apparaissent comme des moyens essentiels au développement du gouvernement ouvert (thème 4 et 5 sur le plaidoyer et l'innovation).



... PUIS UN DEUXIÈME SÉMINAIRE À ABIDJAN EN NOVEMBRE 2019

Lors du second séminaire régional #PAGOF qui s'est tenu les 5 et 6 novembre 2019 à Abidjan en Côte d'Ivoire, les participants de **16 pays d'Afrique francophone** ont pu enrichir leur connaissance et leur expertise du gouvernement ouvert à travers cinq thèmes, venus approfondir et compléter ceux de l'édition précédente, et développés au fil des vingt ateliers du séminaire :

Thème 1 - Médias, Parlement, secteur privé, université et monde académique : des acteurs essentiels au gouvernement ouvert

Thème 2 - Le droit d'accès à l'information

Thème 3 - Répondre aux défis de transparence et gouvernance financière

Thème 4 - Du portage politique à la participation citoyenne

Thème 5 - Le gouvernement ouvert : un nécessaire ancrage au niveau local

... ET UN TROISIÈME SÉMINAIRE À OUAGADOUGOU EN MAI 2022

Deux ans et demi après le dernier séminaire d'Abidjan, après plusieurs reports en raison de la crise sanitaire, le séminaire régional PAGOF s'est tenu à Ouagadougou. La 3ème édition de ce rendez-vous annuel majeur constitue à la fois l'événement final du Projet PAGOF 1 et le lancement de la deuxième phase du PAGOF (PAGOF 2).

Ce dernier a réuni quelques 150 participants issus des administrations et sociétés civiles de 17 pays d'Afrique francophone, dont 5 membres du PGO (Burkina Faso, Maroc, Tunisie, Sénégal, Côte d'Ivoire) et 12 pays non membres, qui sont sensibilisés au gouvernement ouvert et désirent y adhérer (Bénin, Cameroun, Gambie, Guinée, Ile Maurice, Madagascar, Mauritanie, Niger, RDC, Congo, Tchad, Togo). Avec la France et les Etats-Unis, se sont donc 19 pays qui étaient présents.

Le séminaire a aussi donné lieu à des échanges pragmatiques autour des sujets suivants :

Thème 1 - Le gouvernement ouvert au niveau local : des actions plus proches des citoyens pour un meilleur impact ?

Thème 2 - La transparence et la lutte contre la corruption : vers une plus grande redevabilité des gouvernants et de l'action publique ?

Thème 3 - Insécurité et gouvernement ouvert : quelle transparence et mode d'action dans un environnement insécuritaire ?

Thème 4 - Le gouvernement ouvert face au défi de la crise sanitaire du Covid-19 : frein ou accélérateur ?

Thème 5 - Animer une dynamique du gouvernement ouvert au niveau régional, national ou local

Tout aussi riche d'enseignements que les éditions précédentes, ce Guide a pour objectif de restituer la synthèse des expériences et bonnes pratiques présentées lors des ateliers du séminaire, et de rendre compte des discussions et des échanges qui ont utilement alimenté la réflexion collective.

LE GOUVERNEMENT OUVERT, UNE CULTURE DE GOUVERNANCE

COMMENT SE DÉFINIT LE GOUVERNEMENT OUVERT ?

En septembre 2010, lors d'un discours à l'Assemblée Générale des Nations Unies portant sur la question du gouvernement ouvert à l'échelle internationale, le président Barack Obama, encourage le monde à la transparence, à l'ouverture des données publiques et à la lutte contre la corruption grâce au numérique :

“ Dans toutes les régions du monde, nous voyons l'innovation faire la promesse de rendre le gouvernement plus ouvert et plus responsable. Désormais, c'est à nous de tirer parti de ces progrès. Et lorsque nous nous retrouverons ici l'année prochaine, nous apporterons des engagements clairs pour promouvoir la transparence ; lutter contre la corruption ; dynamiser l'engagement civique ; tirer parti des nouvelles technologies pour renforcer les fondements de la liberté dans nos propres pays, tout en respectant les idéaux qui peuvent éclairer le monde. ”

(1) Source : <https://obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/2010/09/23/remarks-president-united-nations-general-assembly>
Original quote: In all parts of the world, we see the promise of innovation to make government more open and accountable. And now, we must build on that progress. And when we gather back here next year, we should bring specific commitments to promote transparency; to fight corruption; to energize civic engagement; to leverage new technologies so that we strengthen the foundations of freedom in our own countries, while living up to the ideals that can light the world.



Ainsi naît le principe du gouvernement ouvert, un mode de gouvernance visant à améliorer l'efficacité et la responsabilité des gouvernements et de l'action publique. Renforcer la démocratie participative en mettant le citoyen au cœur des préoccupations en constitue l'élément central. L'objectif affiché est de permettre à tout citoyen d'accéder aux documents et informations publiques et d'intérêt général produits par son gouvernement pour lui donner les moyens de contribuer, de suivre les actions et leur évolution, et de prendre part aux décisions démocratiques. Ces trois leviers d'action répondent à un souci d'efficacité, de transparence et de redevabilité du gouvernement et de l'action publique.

L'OCDE définit le gouvernement ouvert comme

“ une culture de gouvernance qui promeut les principes de transparence, d'intégrité, de redevabilité et de participation des parties prenantes, au service de la démocratie et de la croissance inclusive.² ”

QUELS SONT LES PRINCIPES DU GOUVERNEMENT OUVERT ?

Le gouvernement ouvert repose sur 4 principes fondamentaux à savoir :

LA TRANSPARENCE : elle permet une bonne compréhension du travail gouvernemental par le citoyen et est garante de la confiance entre le citoyen et le « politique » (ex : droit d'accès aux informations ou aux documents administratifs, publication des données publiques dans le cadre d'une stratégie de données ouvertes).

LA PARTICIPATION CITOYENNE : elle se joue à deux niveaux, d'une part en incitant le gouvernement à consulter régulièrement et à écouter les citoyens lors de la prise des décisions et d'autre part en incitant le citoyen à influencer l'action publique par sa participation aux processus politiques ainsi qu'à l'élaboration et au suivi des politiques publiques.

LA COLLABORATION : elle constitue la pierre angulaire du gouvernement ouvert, à savoir la co-construction et co-élaboration de l'action gouvernementale avec la société civile. Le gouvernement et l'ensemble des composantes de la société civile (citoyens, entreprises, médias, OSC) sont incités à travailler ensemble pour une meilleure efficacité de l'action publique et une plus grande adéquation de cette dernière aux besoins du citoyen.

LA REDEVABILITÉ : il s'agit du principe suivant lequel tout citoyen peut demander à son administration et ses élus de rendre compte de ses actions, des dépenses publiques encourues et de la performance des services publics. C'est aussi la mesure par laquelle les citoyens peuvent suivre et influencer les processus gouvernementaux par l'accès à l'information gouvernementale et aux instances décisionnelles.

(2) Définition issue de la Recommandation du Conseil de l'OCDE sur le Gouvernement Ouvert du 14 décembre 2017 - C(2017)140 - C/M(2017)22



Enfin, autre élément essentiel, le gouvernement ouvert se fonde sur l'utilisation des nouvelles technologies afin de faciliter l'accès à l'information, et créer des canaux de communication entre les différents acteurs pour partager cette information.



Pour résumer : voir la vidéo animée
« Le gouvernement ouvert, c'est quoi ? »

POURQUOI UN GOUVERNEMENT OUVERT ?

Ce nouveau mode de démocratie participative prend de plus en plus d'importance car il remet le citoyen au cœur de l'action publique. Il donne à la fois un rôle accru à la société civile dans l'élaboration de l'action publique et dans son contrôle (redevabilité, responsabilité) et permet ainsi de renforcer l'efficacité et la légitimité des actions et réformes mises en place par le gouvernement.

Le gouvernement et la société civile ont tous deux de nombreux intérêts à mettre en place les principes du gouvernement ouvert :

INTÉRÊTS DU GOUVERNEMENT :

- **Appuyer** les projets de réforme et de modernisation de l'action publique
- **Accroître** sa légitimité en incluant les citoyens dans ses choix et actions publiques et apporter ainsi une réponse plus adéquate à leurs besoins
- **Renforcer** la confiance des citoyens dans les institutions publiques, notamment à travers la transparence de ses actes et l'amélioration de la qualité des services publics
- **Améliorer** l'efficacité des modes de gouvernance et de gestion des fonds publics
- **Favoriser** l'intégrité de l'action publique et la redevabilité des agents publics et des élus

- **Stimuler** l'économie par l'innovation
- **Moderniser** l'action publique par le numérique

INTÉRÊTS DES CITOYENS ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE :

- **Contribuer** à l'élaboration de l'action publique et son contrôle
- **Inciter** l'administration à plus de transparence et de redevabilité
- **Mobiliser** et susciter des actions collectives afin d'améliorer les conditions de vie quotidienne, l'accès aux services publics, l'accès à la démocratie
- **Prendre part** aux différents modes de gouvernance
- **Instaurer et bâtir** une citoyenneté informée, consciente et engagée
- **Développer** les initiatives citoyennes, les mettre en valeur et les partager

QU'EST-CE QUE LE PARTENARIAT POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT (PGO) ?

Inauguré en septembre 2011 par huit pays fondateurs (Brésil, Indonésie, Mexique, Norvège, Philippines, Afrique du Sud, Royaume-Uni et États-Unis), le **Partenariat pour un Gouvernement Ouvert** (OGP en anglais pour Open Government Partnership) est une initiative multilatérale qui rassemble à ce jour 78 Etats membres, 20 collectivités locales ainsi que 1 000 organisations de la société civile.



Au niveau international, le Partenariat s'attache à :

- **Favoriser** la transparence de l'action publique

➤ **Améliorer** la participation des citoyens à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques

➤ **Favoriser** l'intégrité de l'action publique et des agents publics

➤ **S'appuyer** sur l'utilisation des nouvelles technologies en faveur de l'ouverture et de la redevabilité

➤ **Favoriser** les échanges entre pairs

Au niveau national, le PGO contribue dans chaque pays membre à nourrir le dialogue entre l'Etat et la société civile, grâce à l'élaboration de « Plans d'Action Nationaux » (PAN) qui comportent une série d'engagements et visent à faire progresser la transparence, la participation citoyenne et la modernisation de l'action publique.

Pour devenir membre, un pays doit répondre à une série de critères correspondant aux valeurs du Partenariat :

1 Transparence budgétaire et fiscale : mise à disposition du public et mise à jour régulière des documents fondamentaux relatifs à la dépense publique

2 Accès à l'information

3 Divulgarion du revenu et des avoirs des élus et responsables publics

4 Participation et engagement des citoyens dans l'action publique

La combinaison de ces critères établit un score d'éligibilité sur 16 points de chaque pays membre. Un pays doit remplir au moins 75% de ces obligations pour pouvoir rejoindre le partenariat.



Site internet du Partenariat pour un Gouvernement ouvert

LE PARCOURS D'ADHÉSION AU PGO

Un Etat doit accomplir plusieurs démarches pour adhérer au Partenariat pour un gouvernement ouvert.

Le processus est simple pour les pays qui répondent déjà aux **critères d'admissibilité**. Pour les autres, certaines réformes doivent être mises en place avant de pouvoir faire la demande d'adhésion. Parmi ces réformes, une attention particulière est portée au droit d'accès à l'information, à la transparence budgétaire et aux mécanismes de participation des citoyens.



POUR ADHÉRER AU PGO, LES ETATS DOIVENT :

➤ **Répondre aux critères d'admissibilité** du PGO dans les quatre domaines précités (transparence budgétaire, accès à l'information, déclaration de patrimoine des agents de la fonction publique et d'engagement citoyen)

➤ **Envoyer une lettre d'intention** aux coprésidents du Comité directeur. La lettre doit être signée par un dirigeant politique de haut niveau, et le pays doit s'engager à appliquer les principes de la Déclaration commune pour un gouvernement ouvert

➤ **Désigner un ministère en charge** et commencer à élaborer un Plan d'Action National (point focal) et désigner un point focal pour la société civile en charge de la coordination

➤ **S'engager à participer** au Mécanisme d'évaluation indépendant (MEI) du PGO



LES ACTEURS-RESSOURCES POUR ENGAGER OU APPROFONDIR UNE DÉMARCHE DE GOUVERNEMENT OUVERT

Le PGO

L'unité de soutien du PGO est un secrétariat permanent qui travaille en étroite collaboration avec le comité directeur pour faire avancer les objectifs du Partenariat pour un gouvernement ouvert. Elle est conçue pour maintenir la mémoire institutionnelle, gérer les communications externes du PGO, assurer la continuité des relations organisationnelles avec les partenaires du PGO et soutenir l'ensemble des membres.

Elle peut également conseiller les gouvernements sur les étapes à suivre pour être admissible. Pour la région Afrique et Moyen-Orient, l'unité de soutien est composée de Tarik NESH-NASH.

Le PGO a mis en place une multitude d'outils pour mettre en place et en œuvre le gouvernement ouvert disponibles ici : <https://www.opengovpartnership.org/about/>



L'OCDE

L'OCDE propose des solutions pour garantir une meilleure mise en œuvre des principes du PGO, et met à disposition des moyens pour enrichir et faire avancer l'agenda du gouvernement ouvert. L'OCDE a notamment accompagné la Tunisie et le Maroc à adhérer au PGO. L'accompagnement en Tunisie s'est porté sur le droit d'accès à l'information.

L'OCDE a également mis en place un cadre de référence pour le gouvernement ouvert à travers la disposition 10 de la Recommandation du Conseil de l'OCDE et vient également de publier une boîte à outils pour un gouvernement ouvert. On y trouve différentes ressources comme des études de cas, des jeux, des manuels pratiques, guides méthodologiques, outils numériques, principalement en anglais.

PAGOF

Le Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (#PAGOF), mis en œuvre par CFI et Expertise France, est un programme financé par l'AFD, visant à accompagner les administrations et la société civile (dont les médias) dans la réalisation de leurs engagements en lien avec le gouvernement ouvert et l'utilisation des nouvelles technologies en faveur de la transparence et de la redevabilité afin d'améliorer la gouvernance, l'accès à l'information et la participation citoyenne dans la construction et le suivi de l'action publique en Tunisie, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire.

Ce projet tend également à soutenir les efforts d'autres pays d'Afrique francophone dans leur démarche d'adhésion au PGO et de développement du gouvernement ouvert grâce notamment à la mise en réseau et les échanges d'expérience et à la tenue de Séminaire Régional Annuel. Toutes les informations et données relatives au projet sont disponibles sur le site internet PAGOF.



DITP

La Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP) est l'administration française qui est chargée de coordonner l'élaboration du plan d'action de la France pour 2021-2023, et de veiller à sa mise en œuvre. Elle contribue à la mise en œuvre de la politique de gouvernement ouvert. Elle est membre du comité directeur du PGO, et peut apporter son expertise ponctuelle au sein du Programme d'appui pour un gouvernement ouvert en Afrique francophone (PAGOF). La DITP encourage la création de communautés, nationales et internationales, contributrices à l'élaboration d'outils numériques en open source, et promeut un modèle de développement de ressources numériques innovantes, avec des moyens limités, tout en permettant à l'Etat de rester souverain sur son action.

DINUM

La Direction Interministérielle du Numérique (DINUM) est en charge de la transformation numérique de l'État au bénéfice du citoyen comme de l'agent, sous tous ses aspects : modernisation du système d'information de l'État, qualité des services publics numériques, création de services innovants pour les citoyens.

La DINUM est un partenaire privilégié d'expertise publique française œuvrant pour l'ouverture des données publiques. Le Gouvernement français a promis pour 2022 l'ouverture massive de 250 démarches administratives « phares » accessibles en ligne pour les citoyens, avec un haut niveau de qualité.



L'organisation de la DINUM est à consulter ici : www.numerique.gouv.fr/dinum/

Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères



La France appuie la diffusion des valeurs du gouvernement ouvert au niveau international, et soutient l'élargissement du Partenariat à de nouveaux pays, en particulier francophones.

Au sein du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE), l'Ambassadeur pour le numérique promeut les principes liés aux notions d'ouverture des données et de gouvernement ouvert.

Devenue membre du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) en avril 2014, la France a été élue au comité directeur en août 2014 pour un mandat de trois ans, renouvelé en 2017. Elle a assuré la co-présidence du PGO d'octobre 2016 à septembre 2017, aux côtés de l'ONG World Resources Institute (WRI). C'est à ce titre que la France a accueilli en décembre 2016 le sommet mondial du PGO à Paris, qui a débouché sur la Déclaration de Paris pour un gouvernement ouvert, document porteur des actions collectives internationales en matière de gouvernement ouvert.

ÉTAT DES LIEUX DU GOUVERNEMENT OUVERT EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Seul un pays africain fait partie des 11 membres fondateurs du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert en 2011 : l'Afrique du Sud. Ce dernier a rapidement été rejoint par le Ghana (2011), le Kenya (2011), le Liberia (2011) ainsi que la Sierra Leone et le Malawi (2013). Ces pays d'Afrique anglophone ont donc été les premiers à faire du gouvernement ouvert une priorité stratégique et à développer des Plans d'Action Nationaux. Aujourd'hui 14 pays africains sont membres du PGO, dont 6 sont francophones.

UNE DYNAMIQUE FRANCOPHONE

La Tunisie est le premier pays d'Afrique francophone à avoir rejoint le PGO en 2014. Pionnière des pays africains francophones, elle met actuellement en œuvre son quatrième PAN (2021-2022). En huit ans, d'énormes progrès ont été fait dans de nombreux domaines : l'amélioration de la délivrance des services publics (dématérialisation des démarches administratives), la lutte contre la corruption (loi de protection des lanceurs d'alerte loi sur la publication des avoirs et revenus des élus et hauts responsables de l'administration), le e-gov (portail du gouvernement, plateforme open data, plateforme d'e-participation, achat public en ligne, portail de l'orientation universitaire, télé-déclaration fiscale), la participation citoyenne, l'open data et le gouvernement ouvert au niveau local entre autres.

Dans son sillage, outre le Cap Vert (2015) et le Nigéria (2016), 5 autres pays d'Afrique francophone ont adhéré au PGO : la Côte d'Ivoire en 2015, le Burkina Faso en 2016, le Maroc, les Seychelles et le Sénégal en 2018. **En 2022, 13 pays africains sont membres du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert et 2 ne le sont plus (Malawi - statut inactif - et Tanzanie - retiré).**



Si le nombre des pays d'Afrique francophone membres du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) reste encore relativement peu important (6 des 13 pays africains), ce nombre n'a cessé d'augmenter ces dernières années comme le montrent les dernières adhésions en Afrique qui sont principalement des pays francophones (Sénégal, Maroc, Seychelles, Burkina Faso et Côte d'Ivoire). L'adhésion au PGO constitue une reconnaissance des efforts de ces pays dans le développement des principes fondamentaux du gouvernement ouvert que sont la transparence, la participation citoyenne, la collaboration et la redevabilité.

Les Plans d'Action Nationaux et leurs Engagements concrétisent et matérialisent cette dynamique d'ouverture du gouvernement. La Côte d'Ivoire et le Burkina Faso finissent actuellement leur 3^e PAN et co-construisent leur 4^e. Le Maroc met en œuvre son 2^e PAN, et les Seychelles et le Sénégal en sont quant à eux à leur premier Plan d'Action National qui permettra sans nul doute d'améliorer l'ouverture de leur gouvernement, la participation plus accrue de leurs citoyens dans la construction de l'action publique, de rendre l'accès à l'information opérationnel, et d'aller vers une plus grande redevabilité des élus et de l'administration.

En outre, de nombreuses initiatives et d'importantes réformes ont vu le jour ces dernières années en termes de gouvernement ouvert dans les pays d'Afrique francophone non-membres du PGO. Ainsi, certains pays, tels que la Guinée Conakry, le Togo, le Bénin et Madagascar, ont commencé ces dernières années à entreprendre d'importantes réformes pour répondre aux critères d'éligibilité du PGO. Tandis que la Guinée Conakry améliore son score en matière de transparence financière par la publication plus systématique de ses documents budgétaires, le Bénin met en place des initiatives de dialogue et de redevabilité entre le gouvernement et les citoyens. Le Cameroun quant à lui a mis en place un groupe de tra-

vail sur le gouvernement ouvert rassemblant des membres de la société civile et de l'administration pour promouvoir l'adhésion au PGO tout en améliorant l'accès aux critères d'éligibilité.

Aujourd'hui, selon la dernière notation PGO de 2021, seul le Niger est éligible au PGO (note de 12/16 soit 75%) mais il n'a pas encore demandé son adhésion au Partenariat. Certains pays sont très proches de l'éligibilité au PGO (seuil de 75%) comme le Rwanda (12/16 soit 75%) et le Togo (12/16 soit 75%), mais les critères de libertés des OSC ne sont pas remplis, ou encore le Bénin (10/16 soit 63%) et la Guinée (8/12 soit 67%).

Cependant, en comparant les notes de 2020 à 2021, un certain ralentissement dans l'atteinte des critères d'éligibilité est à noter. En effet, si certains pays stagnent (Ile Maurice à 50%, Cameroun à 44%, Gabon, Mauritanie et Congo à 33%, Tchad à 25%), d'autres pays ont vu leur notes largement baisser. Ainsi, le Bénin autrefois éligible est passé de 81% à 63% de 2019 à 2020 (en stagnation entre 2020 et 2021), et Madagascar est passé de 65% à 56% de 2020 à 2021. La RCA, la République Démocratique du Congo et le Mali ont aussi perdu des points entre 2020 et 2021. Plus grave encore, certains pays membres du PGO comme le Burkina Faso, le Sénégal et la Tunisie ne seraient plus éligibles aujourd'hui car leurs notes ont été passées en-dessous du seuil d'éligibilité (75%) : le Burkina et le Sénégal sont passés à un taux d'éligibilité de 63% et la Tunisie à un taux de 69%. En fait, seuls la Guinée, le Togo et le Niger, sont actuellement dans une dynamique positive.

Ces chiffres ont donc plutôt tendance à faire apparaître une baisse générale de la dynamique de l'éligibilité des pays d'Afrique francophone au PGO. Malgré les belles initiatives internes à certains pays, il reste de nombreux efforts pour que les gouvernements s'approprient les principes du Gouvernement ouvert et portent l'adhésion vers le PGO.

ÉTAT DES LIEUX DU GOUVERNEMENT OUVERT EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Pays	2020				2021				Evolution
	Note	%	Eligibilité	Membre PGO	Note	%	Eligibilité	Membre PGO	
Algérie	6/16	38	NON	NON	6/16	38	NON	NON	→
Bénin	10/16	63	NON	NON	10/16	63	NON	NON	→
Burkina Faso	10/16	63	NON	OUI	10/16	63	NON	OUI	→
Burundi	2/16	13	NON	NON	2/16	13	NON	NON	→
Cameroun	7/16	44	NON	NON	7/16	44	NON	NON	→
Comores	4/16	25	NON	NON	4/16	25	NON	NON	→
Congo	4/12	33	NON	NON	4/12	33	NON	NON	→
Côte d'Ivoire	12/16	75	OUI	OUI	12/16	75	OUI	OUI	→
Gabon	4/12	33	NON	NON	4/12	33	NON	NON	→
Guinée	4/12	33	NON	NON	8/12	67	NON	NON	↗
Ile Maurice	6/12	50	NON	NON	6/12	50	NON	NON	→
Madagascar	11/16	65	NON	NON	9/16	56	NON	NON	↘
Mali	6/16	37	NON	NON	4/16	25	NON	NON	↘
Maroc*	12/16	75	NON	OUI	12/16	75	NON	OUI	→
Mauritanie	4/12	33	NON	NON	4/12	33	NON	NON	→
Niger	12/16	75	OUI	NON	12/16	75	OUI	NON	→
RCA	4/12	33	NON	NON	4/12	33	NON	NON	→
RD Congo	9/16	56	NON	NON	7/16	44	NON	NON	↘
Rwanda*	12/16	75	NON	NON	12/16	75	NON	NON	→
Sénégal	12/16	75	OUI	OUI	10/16	63	NON	OUI	↘
Tchad	4/16	25	NON	NON	2/16	13	NON	NON	↘
Togo*	8/12	67	NON	NON	12/16	75	NON	NON	↗
Tunisie	11/16	69	NON	OUI	11/16	69	NON	OUI	→

*Le Maroc, le Rwanda et le Togo ne remplissent pas les critères liés à la liberté et répression des OSC

Dans l'ensemble, le critère de transparence budgétaire fait souvent défaut car les documents essentiels de transparence ne sont pas publiés ou pas dans les délais. De même, le critère de la divulgation des avoirs des agents publics est rarement atteint : si une loi existe souvent, les informations concernant ces avoirs ne sont pas accessibles au public, ce qui limite largement sa portée, et ne permet pas de remplir le critère. Des efforts doivent donc être, entre autres, axés sur l'amélioration de ces critères. Malgré tout, dans tous ces pays, et quel que soit leur taux d'éligibilité, de nombreuses bonnes pratiques et expériences réussies du gouvernement ouvert ont été développées, et participent à la diffusion de cette culture dans la société civile et l'administration.

Dans tous les pays, et quel que soit leur taux d'éligibilité, de nombreuses bonnes pratiques et expériences réussies du gouvernement ouvert ont été développées, et participent à la diffusion de cette culture dans la société civile et l'administration. Les séminaires régionaux #PAGOF contribuent à la diffusion de ces bonnes pratiques du gouvernement ouvert.

LES 5 THÈMES DU SÉMINAIRE #PAGOF : GUIDE DE LECTURE

Ce présent livret est divisé en cinq parties qui reprennent les cinq thèmes ayant fait l'objet d'ateliers et de présentations lors du séminaire # PAGOF de Ouagadougou :

- 1** Le gouvernement ouvert au niveau local : des actions plus proches des citoyens pour un meilleur impact ?
- 2** La transparence et la lutte contre la corruption : vers une plus grande redevabilité des gouvernants et de l'action publique ?
- 3** Insécurité et gouvernement ouvert : quelle transparence et mode d'action dans un environnement insécuritaire ?
- 4** Le gouvernement ouvert face au défi de la crise sanitaire du Covid-19 : frein ou accélérateur ?
- 5** Animer une dynamique du gouvernement ouvert au niveau régional, national ou local

Pour chacun des thèmes, vous trouverez :

- **une explication** succincte du thème abordé
- **des fiches pratiques** résumant les outils et expériences diverses présentés lors du séminaire par les différents intervenants

En fin du guide, vous trouverez des liens et des ressources thématiques (documents, manuels, guide, site internet) pour aller plus loin.

Les fiches thématiques qui suivent ont été rédigées sur la base des présentations, discussions et échanges de pratiques entre les participants du séminaire.

THÈME 1

LE GOUVERNEMENT OUVERT AU NIVEAU LOCAL : DES ACTIONS PLUS PROCHES DES CITOYENS POUR UN MEILLEUR IMPACT ?

LE CONTEXTE

La vertu première d'un gouvernement efficient est de savoir s'adresser à toutes les strates de la population et répondre à leurs besoins, notamment en décentralisant son action.

Le gouvernement ouvert à l'échelle de la région ou de la municipalité devient un besoin lié au fait que la décision politique tient compte de plus en plus des besoins et constats émanant des collectivités décentralisées. Une approche qui traduit les attentes liées à la vie quotidienne de chacun, aux besoins des citoyens, bien éloignée des grandes stratégies nationales. De plus, pour rendre au citoyen la place qui lui revient dans la co-construction de l'action publique, celle-ci doit pouvoir se déployer au plus près de ses préoccupations de tous les jours.

Aujourd'hui de plus en plus de villes et de régions adhèrent au PGO. Le PGO reconnaît ainsi le rôle clé que les gouvernements locaux jouent en se rapprochant des personnes qu'ils servent. Les villes, États, régions, provinces, comtés et autres juridictions offrent des services essentiels exigeant des gouvernements locaux qu'ils soient efficaces et réactifs. Il est de plus en plus évident que la transparence, la participation citoyenne et la collaboration, sont les piliers fondamentaux de tout gouvernement moderne y compris au niveau local.

LA PROBLÉMATIQUE

Le PGO a fait du gouvernement local ouvert une de ses priorités stratégiques. Pour décliner à ce niveau le gouvernement ouvert, les collectivités territoriales doivent se doter d'outils et de pratiques dédiées.

En quoi le PGO au niveau local peut-il être un vecteur essentiel des bonnes pratiques du gouvernement ouvert ? L'impact de ces pratiques et outils n'est-il pas d'autant plus important qu'il répond précisément aux préoccupations et besoins locaux et quotidiens du citoyen ? La participation citoyenne, la co-construction de l'action publique, la redevabilité se déclinent ici dans la vie concrète des populations et les réponses apportées sont donc censées y être plus adaptées.

Pour les actionner, il faudra en même temps définir les bonnes pratiques et les bonnes synergies, mobiliser les partenariats et l'ensemble des acteurs locaux pertinents.

QUESTIONS À EXPLORER

- Quelle stratégie adopter pour la mise en place du PGO à l'échelle locale ?
- Quels mécanismes et outils pour rendre la démocratie participative locale effective ?
- Quels sont les domaines les plus propices à la participation citoyenne au niveau local : budget participatif, espace de consultation, civi-tech, environnement ...
- Comment la mise en œuvre du gouvernement ouvert au niveau local impacte la vie quotidienne ?
- En quoi le gouvernement ouvert au niveau local peut-il avoir plus d'impacts ?

INTRODUCTION AUX ATELIERS

Les quatre bonnes pratiques présentées dans le cadre de l'atelier dédié au gouvernement ouvert au niveau local ont pu mettre en lumière la complémentarité de chacun des piliers du gouvernement ouvert pour mener un territoire à adhérer au PGO selon une dynamique locale. Mais l'enjeu essentiel et commun à l'ensemble de ces quatre initiatives est le rôle prépondérant de la participation citoyenne pour y parvenir. Qu'il s'agisse de la prise en considération du genre dans l'action locale, de la lutte contre la corruption tout au long de la chaîne de valeurs conduisant à la mise en place d'un programme municipal, de la nécessaire transparence budgétaire pour chaque initiative administrative locale, ou de parvenir à une démocratie juste et constructive dans la gouvernance d'une région entière, rien ne peut réussir sans les citoyens ni la société civile. Les quatre experts intervenants porteurs de leurs projets respectifs l'ont admirablement démontré dans le cadre de ces ateliers dédiés au PGO local.

LES BONNES PRATIQUES PRÉSENTÉES

Les quatre Bonnes Pratiques inscrites au programme de cet atelier étaient les suivantes :

- 1) « Valorisation du rôle de la femme dans le PGO du gouvernorat de Bizerte »** par Saloua GHRISSA, ADD (Association pour le Droit à la Différence), Tunisie ;
- 2) « Les Comités Citoyens de Contrôle du Budget (CCCB) pour le suivi citoyen à l'échelle locale »** par Youssouf OUATTARA, CIFOEB (centre d'information de formation et d'étude sur le budget), Burkina Faso ;
- 3) « Opération Water For All Times dans la commune de Njombé-Penja : un projet communal participatif social, sanitaire et écologique »** par Jean-René MANFO SONGONG, maire de la commune de Njombé-Penja, Cameroun ;
- 4) « Démarche d'une région pour accéder au PGO local : l'expérience de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima »** par Rabiah EL KHAMLICHI, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Maroc.

ADD (association pour la promotion du Droit à la Différence) : « Valorisation du rôle de la femme dans le PGO du gouvernorat de Bizerte » du Parlement



CONTEXTE

L'initiative a pour but de promouvoir une intégration concrète et efficace de l'égalité des sexes au niveau local. Cela doit s'accompagner de l'amélioration des conditions de travail, municipales et locales, des femmes et jeunes filles élues. D'autres éléments sont aussi importants, comme la mise en place d'un dispositif de suivi-monitoring de l'intégration du genre dans les processus de décentralisation et de gouvernance locale, et le renforcement des capacités des élues à porter leurs voix dans les politiques territoriales locales et les campagnes de plaidoyer à grande échelle. A ce jour, les problématiques à résoudre sont multiples : les élues et fonctionnaires municipales ne participent pas pleinement aux processus de la gouvernance locale et la prise de décision et il demeure une absence de prise en compte des besoins stratégiques et basiques des femmes dans la planification et les interventions sur le terrain. De même, on relève l'absence de mécanismes de redevabilité pour l'intégration du genre, une communication des municipalités pas suffisamment inclusive des groupes vulnérables dans leur diversité, et enfin les budgets et les plans (PDL, PAI) qui ne sont pas sensibles à la question du genre, pourtant essentielle dans tous les champs de l'action publique.

Par ailleurs, le contexte de crise socio-économique de la Tunisie n'est pas très favorable à cette politique d'égalité homme-femme car il est surtout marqué par une absence de politiques publiques efficaces et de stratégies audacieuses et innovantes et un manque de moyens pour mettre en place des réformes structurelles.

La bonne pratique a été présentée par Saloua GHRISSA, Directrice exécutive de l'association pour la promotion du droit à la différence (ADD)



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Environnement constitutionnel favorable : article 21 de la constitution tunisienne de 2014 qui prévoit que toutes les citoyen(ne)s sont titulaires des mêmes droits et devoirs et article 46 relatif à la parité entre les femmes et les hommes
2. Sélection des parties prenantes et rencontres d'information
3. Mise en place d'un comité de pilotage
4. Signature des conventions avec les parties prenantes
5. Engagement d'un audit de genre dans les municipalités partenaires
6. 3 Sessions de formations sur le genre et le budget sensible au genre
7. Une large campagne de communication dans les cinq régions cibles



BONNES PRATIQUES ET LEVIERS DE RÉUSSITE

- Contracter des conventions avec les parties prenantes, surtout les autorités locales : cela facilite l'implication et le bon déroulement des activités
- Réunions avec les municipalités ouvertes au public
- Loi contraignante sur la parité
- Implication des OSCs et médias locaux permet une visibilité garantie
- Mise en place de programmes de gouvernance locale réservée aux femmes
- Renforcement de capacité des femmes : formateurs et des modules de formation spécifiques
- Mise en place d'un réseau local
- Création de structures d'hébergement
- Redevabilité locale du maire : tout le monde doit pouvoir s'exprimer dans les forums
- « Masculinité positive » : impliquer les hommes dans la réflexion
- Participation au débat National sur le genre
- Encouragement des candidatures citoyennes indépendantes
- Traduction systématique dans toutes les langues locales



OBSTACLES OBSERVÉS OU POSSIBLES

- Problèmes de financement : budgets dédiés à la cause du genre refusés par les pouvoirs publics
- Lourdeurs administratives et barrières institutionnelles
- Normes sociales à changer auprès de la population : discriminations liées à la charia et manque de parité dans l'héritage, patriarcat
- Rupture de confiance entre les OSC et l'administration
- Partis politiques peu ou pas impliqués
- Ingérence politique, corruption
- Manque de formation



BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

- La parité homme/femme est une habitude à prendre dès l'enfance : changer les manuels scolaires, créer des groupes de réflexion avec les enfants, capitaliser sur la force des réseaux sociaux pour communiquer
- Les femmes élues au niveau local disposent de compétences accrues et d'outils pour exercer un leadership politique
- Les capacités de la société civile et des professionnels des médias sont renforcées en matière de genre et de l'exercice à la démocratie inclusive
- Les stéréotypes liés au sexisme ont diminué auprès du grand public
- Les élues s'engagent pour intégrer le genre dans les stratégies et les politiques publiques de leurs municipalités respectives
- Les élu.es se sont engagé.es à mettre en œuvre les principes du gouvernement ouvert pour plus de transparence et davantage de participation citoyenne active
- Médias et OSCs ont pris conscience de l'importance du gouvernement ouvert et l'initiative de l'implication citoyenne



CONTACT

Saloua GHRISSA

Directrice exécutive de l'association pour la promotion du droit à la différence (ADD)

✉ droit.difference@gmail.com



CIFOEB (Centre d'information, de formation et d'étude sur le budget) : « Les Comités Citoyens de Contrôle du Budget (CCCB) pour le suivi citoyen à l'échelle locale »



CONTEXTE

Au Burkina Faso, la décentralisation est lancée depuis 1995, conférant aux populations plus d'initiatives sur les affaires locales. Le transfert de ressources et de compétences est appliqué dans les secteurs sociaux comme l'éducation, la santé et l'eau. Mais la gestion des affaires publiques, surtout budgétaire, reste élitiste, accessible aux seuls initiés. On déplore des infrastructures et biens de mauvaise qualité issus de la commande publique. Enfin, les indicateurs de développement du Burkina Faso le classent parmi les pays pauvres.

Ce programme (CCCB) propose la traçabilité des ressources financières locales par des comités citoyens de contrôle du budget. L'objectif est de résoudre le problème de la déperdition des ressources publiques, et celui de la centralisation du processus décisionnel. Ce qui est en jeu, c'est d'assurer la traçabilité des ressources locales et de faire participer le citoyen au processus décisionnel.

Cette bonne pratique a été présentée par Youssouf OUATTARA, Directeur exécutif du CIFOEB (centre d'information, de formation et d'étude sur le budget).



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Origines et point de départ du projet : article de CIFOEB dans la presse sur la problématique de la bonne gestion des ressources transférées et intérêt manifesté de l'UNICEF en 2012
2. Discussion sur la formulation d'un possible partenariat avec UNICEF
3. Sélection des communes partenaires
4. Elaboration du projet
5. Information des maires et demande d'identification des OSC locales sur la base de critères
6. Signature de la convention avec les maires
7. Déplacement dans chacune des 21 communes retenues pour rencontrer et informer les acteurs, suivi de la mise en place des comités
8. Signature des arrêtés de mise en place des comités citoyens de contrôle du budget
9. Début des sessions de renforcement de capacités des membres des comités sur le processus budgétaire, les marchés publics, etc.



BONNES PRATIQUES ET LEVIERS DE RÉUSSITE

- S'appuyer sur l'engagement citoyen et participation citoyenne réelle, du terrain
- Sollicitation des associations concernées, qui ont déjà leur propre réseau d'information

- Miser sur des organisations de la société civile locale reconnue et des leaders influents
- Synergies avec d'autres organismes au niveau régional et national, et non seulement local
- Obtenir la disponibilité du maire à collaborer avec le CCCB
- Inclusion d'un membre de conseil municipal ou de l'administration locale
- Mettre en place des mécanismes de mesure de la performance des CCCB pour éventuellement effectuer des changements à tout moment
- Accompagnement de la montée en compétences des collectivités locales par l'Etat, sur des sujets précis
- Plateforme numérique, Open Data
- Utiliser les radios communautaires



OBSTACLES OBSERVÉS OU POSSIBLES

- La taille des CCCB pose un défi de soutenabilité pour CIFOEB en termes de prise en charge
- La situation sécuritaire a fortement affecté certaines communes ainsi que les CCCB de ces communes
- Certains CCCB sont inactifs du fait du manque de dynamisme du point focal ou du président
- Délocalisation de certaines activités de formation des CCCB
- Nécessité de revoir le format des CCCB en se basant sur le niveau d'engagement citoyen
- Obsolescence de la réglementation ou de la loi
- Défaillance dans la prise en charge des citoyens chargés du suivi
- Effets pervers de la redevabilité du budget : superpositions de dépenses
- Contraintes financières
- Conflits d'intérêt
- Risque de contestation politique du Comité par rapport au maire



BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

- Émergence d'une culture de redevabilité chez les dirigeants locaux
- Collaboration entre autorités locales et membres d'association pour le suivi des chantiers
- Extension possible : suivi des projets de l'Etat et des autres partenaires au développement
- Création des conditions permettant au citoyen d'intervenir dans le sens de la durabilité
- Développement de la spécialisation des comités
- Lancement de la réflexion sur la décentralisation
- Des citoyens mieux informés sur la gestion financière des collectivités territoriales
- Une infrastructure organisationnelle pérenne sur place
- Suivi de la traçabilité des ressources transférées assurée



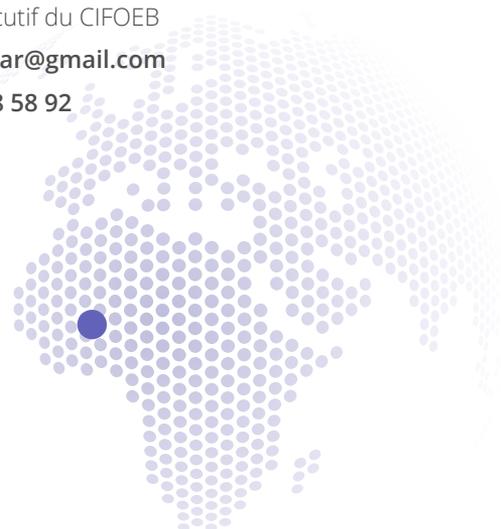
CONTACT

Youssef OUATTARA

Directeur exécutif du CIFOEB

@ yousouattar@gmail.com

☎ +226 78 38 58 92



Water For All Times : « Opération Water For All Times dans la commune de Njombé-Penja : un projet communal participatif social, sanitaire et écologique »



CONTEXTE

L'initiative consiste en la construction dans un futur proche de dix forages à panneaux solaires autonomes dans la commune de Njombe-Penja. Ces forages seront dotés de panneaux photovoltaïques à partir desquels sera fabriquée l'électricité permettant le fonctionnement du dispositif. Il vise à pallier le problème de manque d'accès constant à l'eau potable dans la localité. Les objectifs visés répondent donc à un triple enjeu. Le premier est sanitaire : lutter contre les maladies hydriques notamment le choléra qui sévit en permanence dans la localité. Le Deuxième est social : contribuer à l'épanouissement des populations ; et le troisième écologique : lutter contre la destruction de la couche d'ozone et le réchauffement climatique qui sont les problématiques de notre siècle.

Le contexte socio-économique se traduit par la prééminence de l'économie informelle, avec le développement pour de multiples démarches du système « D » ! Par ailleurs, on constate une constellation d'activités et de réalité quotidiennes qui dépendent en permanence de l'eau.

Jean-René MANFO SONGONG, maire de la commune de Njombé-Penja a présenté l'initiative de sa commune.



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Réalisation d'études géophysiques et hydrogéologiques (recherche documentaire, études cartographiques, études du terrain et investigations géophysiques)
2. Installation du chantier (implantation et travaux topographiques)
3. Forage du puits et analyse de l'eau
4. Construction du château et pose du réservoir sur un point stratégique déterminé lors de l'étude géophysique.
5. Installation du générateur photovoltaïque, 8 panneaux solaires pour une puissance de 480 WC et installation de la pompe solaire
6. Installations de distribution : réseau d'eau et bornes fontaine
7. Solution de traitement d'eau (déferrisateur solaire et un système de traitement ultra-violet)
8. Gestion et la maintenance : une équipe formée sur place



BONNES PRATIQUES ET LEVIERS DE RÉUSSITE

- Susciter l'adhésion de la population et des médias, des utilisateurs au projet afin d'aboutir à une prise en charge durable des ouvrages
- Gestion participative progressive en complémentarité avec l'exécutif
- Formation des jeunes locaux pour l'exploitation du dispositif
- Renforcer le leadership de ces futurs exploitants et responsabilisation de la population
- Sensibiliser les utilisateurs sur l'importance du système mis en place
- Signature de conventions avec divers acteurs impliqués
- Importance des médias : organisation d'actions de communication par la mairie.
- Outils et plateforme numériques et open data pour une meilleure visibilité
- Partenariat avec une OSC ou une association dédiée à la communication
- Veiller à de bons outils et leviers de communication : dire « nous » et non « je » !
- Importance de la redevabilité en temps réel
- Créer un outil présentant un indice de transparence



OBSTACLES OBSERVÉS OU POSSIBLES

- Manque de financements pour le lancement du projet
- Difficultés à nouer des partenariats dans le cadre de la concrétisation du projet
- Mauvaise communication, manque de visibilité, dont la conséquence serait l'absence de partenaires
- Fake-news si mauvais relais de communication
- Corruption donc importance de la surveillance citoyenne du projet
- Changement de parti politique lors des élections municipales qui viendrait invalider le projet



BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

Ce projet est en cours. L'étape des enseignements à tirer se fera lorsque sa mise en service aura déjà été effective sur un temps suffisamment long pour être significatif sur le bilan à en tirer.



CONTACT

Jean-René MANFO SONGONG

Maire de la commune de Njombé-Penja

@ felcyfossi@gmail.com

Direction générale des services du Conseil régional de Tanger Tétouan AL Hoceima : « Démarche d'une région pour accéder au PGO local : cas de la région Tanger-Tétouan-AL Hoceima »



CONTEXTE

Le contexte politique du Maroc s'avère favorable au développement des projets de PGO locaux. La constitution érige la démocratie comme l'un des quatre piliers du système politique du royaume (Islam, Monarchie, Intégrité territoriale et démocratie). L'organisation territoriale est basée sur la décentralisation et la régionalisation avancée (Loi organique 111-14), et sur la nouvelle charte de la déconcentration. Il émerge un nouveau modèle de développement qui prône un Maroc des Régions qui serait mis en application à l'horizon 2035.

La région TTA (Tanger Tétouan AL Hoceima) est l'une des 12 régions du pays. Avec une habitation qui frôle les 4 millions d'habitants et un PIB régional de 10 Millions d'euros, la région décline un programme de développement régional selon 4 axes : économique, social, culturel et environnemental.

La région a décidé d'adhérer au PGO local, dans la perspective d'enclencher localement une politique publique inclusive et participative. Les objectifs sont multiples : renforcer la démocratie participative et les mécanismes de consultation publique ; assurer l'accès à l'information et la transparence des marchés publics ; mettre en œuvre une stratégie régionale du Genre et de l'Inclusion Sociale ; et améliorer la capacité technique des fonction-

naires et des élus de la Région en pour ce qui est des outils de travail, de la bonne gouvernance et des mécanismes de la démocratie participative.

Rabiah EL KHAMLICHI, le Directeur Général des Services du Conseil Régional de Tanger Tétouan AL Hoceima a présenté le processus d'adhésion de sa région au PGO local.



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Lancement de la phase de co-création du Plan d'Action de l'OGP (mars 2020)
2. Lancement de la plateforme de la co-création du Plan d'Action de l'OGP local (avril 2020)
3. Préparation du projet du Plan d'Action à partir des propositions des citoyens et de la société civile (juin 2020)
4. Coordination avec le ministère et envoi de la demande d'adhésion de la Région à l'OGP (juin 2020)
5. Adhésion officielle de la Région à l'OGP local (octobre 2020)
6. Approbation du Plan d'Action de l'OGP 2021-2023 (juillet 2021)



BONNES PRATIQUES ET LEVIERS DE RÉUSSITE

- Engagement du top management et formation des équipes techniques
- Constitution d'un noyau dur d'acteurs de la société civile
- Bien choisir les profils des décideurs, savoir persévérer...
- Agilité de la collaboration internationale
- Créer des conditions de partenariat OSC/ Administration pour le suivi du projet
- Créer des outils interne pour le suivi et l'évaluation et outil informatique de participation citoyenne
- Utilisation de plusieurs formes et canaux de communication : présenteielle et virtuelle
- Bonne communication afin que les nouveaux décideurs continuent cette mission de service public
- Bonne compréhension du PGO au niveau local
- Plateforme numérique informative sur tout ce qui constitue le gouvernement ouvert et le PGO
- Importance de la volonté politique et adhésion des personnes élues
- Collaboration entre les territoires
- Convergence territoriale et coordination malgré la décentralisation : complémentarité entre les plans d'action



OBSTACLES OBSERVÉS OU POSSIBLES

- Ne pas négliger la participation des jeunes
- Importance de la définition du cadre légal du PGO
- Manque de budgétisation : autonomie financière manquante, demander aux communes de la région
- Absence de volonté politique
- Instabilité politique
- Lacunes en matière d'éducation



BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

- Conserver la durabilité du projet, pour les partis politiques et pour les municipalités
- Garder une neutralité politique
- Désigner un suppléant au Point Focal
- Intégrer toutes les étapes du processus d'adhésion au PGO local

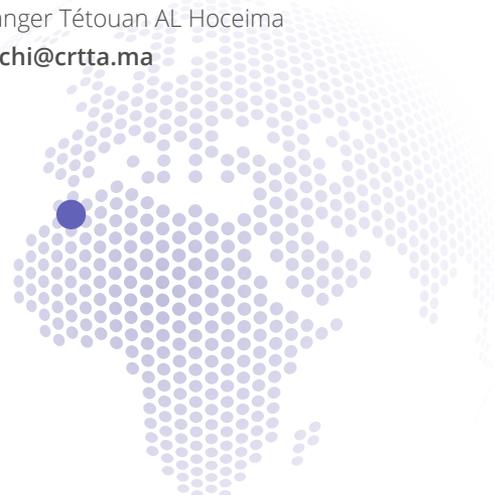


CONTACT

Rabiah EL KHAMLI CHI

Directeur Général des Services du Conseil Régional de Tanger Tétouan AL Hoceïma

@ r.elkhamlichi@crtta.ma



THÈME 2

LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE ET LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : VERS UNE PLUS GRANDE REDEVABILITÉ DES GOUVERNANTS ET DE L'ACTION PUBLIQUE ?

LE CONTEXTE

Le chantier de la transparence financière est un défi majeur pour les pays candidats au PGO ainsi que pour les pays membres du Partenariat. Une des déclinaisons de la transparence financière est la lutte contre la corruption qui continue à saper les institutions politiques et gouvernementales à l'échelle mondiale.

Les pratiques corrompues et interconnectées contribuent largement à baisser la qualité des services publics, détourner l'aide de ceux qui en ont le plus besoin, aggraver les inégalités et éroder la confiance entre les citoyens et l'État.

Le PGO a permis à de nombreux États membres d'avancer dans leur réforme de lutte contre la corruption. En dix ans, ce sont 722 engagements anti-corruption qui ont été mis en œuvre par 91 membres. Une analyse récente de Transparency International sur leurs progrès suggère que l'inclusion d'engagements dans les PAN peut renforcer la mise en œuvre de la lutte contre la corruption.

Les politiques de lutte contre la corruption sont diverses et les pays du PGO ont connu des belles avancées dans les domaines suivants : contrats ouverts et marchés publics,

transparence de la propriété bénéficiaire, intégrité politique (divulgaration des actifs ou déclaration de patrimoine ; code de déontologie uniforme des fonctionnaires), transparence des industries extractives, protection des dénonciateurs ou autres domaines transverses comme le droit à l'information, le journalisme d'investigation, l'ouverture fiscale et budgétaire au citoyen.

LA PROBLÉMATIQUE

La lutte contre la corruption nécessite un ensemble d'acteurs pour identifier, concevoir et mettre en application des solutions efficaces : une bonne représentation du gouvernement, du parlement, de la société civile, des institutions étatiques indépendantes et du secteur privé. Quel rôle pour chacun de ces acteurs ? L'implication de tous ces acteurs est-il gage de meilleur succès ?

Aussi, pour ne pas rester au stade du simple engagement politique (ou législation non mise en œuvre), quels moyens et outils sont à disposition pour une mise en œuvre concrète ? Le numérique est-il devenu la voie royale pour cette transparence ?



QUESTIONS À EXPLORER

➤ Par quels outils, quels dispositifs, les acteurs de la vie civile peuvent-ils participer à la transparence et gouvernance financière ?

➤ Quels mécanismes, mesures peuvent être mises en œuvre pour lutter contre la corruption et renforcer la transparence financière ?

➤ Quelles pistes pour répondre aux défis liés à la transparence financière ?

INTRODUCTION AUX ATELIERS

➤ Les débats ont permis d'explorer les mécanismes par lesquelles la Société civile, dans chaque pays, peut contribuer à garantir la transparence en matière de gouvernance financière dans un contexte où le défi majeur pour les pays africains reste l'accès à l'information du citoyen. Comme l'explique très bien un participant de la Côte d'Ivoire : « La culture du silence héritée des régimes d'exception qui ont longtemps caractérisé la plupart des Etats africains est le principal frein à la transparence et à la lutte contre la corruption ».

Les participants ont alimenté les parties « bonnes pratiques », « obstacles possibles », « leviers » et « enseignements à tirer de l'expérience » à partir de leur propre expérience en matière d'Open data mise au service de la lutte contre la corruption, et en fonction des caractéristiques et ressources de leur propre pays.

LES BONNES PRATIQUES PRÉSENTÉES

Les quatre Bonnes Pratiques inscrites au programme de cet atelier étaient les suivantes :

1) « **La commande publique ouverte : Mesurer l'impact de la transparence et de la redevabilité dans les marchés publics** » par Carey Klutz, Open Contracting, Etats-Unis ;

2) « **Expérience d'une co-construction entre la société civile et l'administration dans la lutte contre la corruption** » par Harouna Sinon, GP/REN-LAC et Mamadou Drabo, Contrôleur d'Etat, ASCE-LC, Burkina Faso ;

3) « **BAROCI : un outil citoyen pour la redevabilité et pour la transparence des engagements du gouvernement** » par Hery Rason, IVORARY, Madagascar ;

4) « **Le formulaire unique pour la déclaration de biens : outil efficace pour la promotion de la transparence et de la redevabilité dans la gestion des finances publiques au Niger** » par Amadou Diallo, TRI-NIGER, Niger.

Open Contracting : « La commande publique ouverte : mesurer l'impact de la transparence et de la redevabilité dans les marchés publics »



CONTEXTE

Open Contracting Partnership est un organisme d'intérêt général indépendant à but non lucratif qui agit dans plus de 50 pays. Il a pour mission d'œuvrer pour une commande publique ouverte, transparente, équitable et efficace. Carey Kluttz, Cheffe des Programmes chez Open Contracting partnership, s'est appuyée sur l'exemple du Nigéria pour bâtir son intervention.

Le Nigéria a adhéré au PGO en 2015 dans un contexte tendu, se traduisant par un manque de confiance généralisé dans le système de la commande publique entre les parties prenantes, les populations et l'Etat. Le besoin de transparence était devenu une attente primordiale pour permettre au pays d'avancer. Lors du sommet de Londres tenu en 2015 portant sur la lutte contre la corruption, le Président Buahari s'est engagé en faveur de la commande publique ouverte, afin de garantir la transparence du système dans le but d'éradiquer cette corruption omniprésente qui gangrène le secteur, et de concrétiser les solutions permettant d'y parvenir.



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

7. Identification des objectifs principaux de la commande publique ouverte
8. Création d'un portail national appelé Nigeria Open Contracting Portal (NOCOPO) pour la publication des données relatives à la commande publique
9. Formation des contractants publics et des journalistes sur l'utilisation du portail NOCOPO
10. Publication des données OCDS (= aux normes standard qui régissent l'open data) et mise à jour régulière du portail NOCOPO. En effet, le portail est conforme aux normes mondiales Open Contracting Data Standards (OCDS) et dispose d'un mécanisme de résolution grâce auquel les citoyens peuvent rendre compte des performances du système
11. Amélioration de la publication OCDS en collaboration avec le service d'assistance (OCDS Helpdesk)
12. Utilisation des données par la société civile : lancement du classement de conformité des contrats ouverts par le Public and Private Development Center (PPDC) pour mesurer l'adhésion au portail par les acheteurs publics

13. Suivi des projets : le suivi des marchés d'urgence pendant la pandémie de la Covid-19 a conduit à plus de publications et plus de collaboration entre le gouvernement et les OSC

14. Annonce d'un nouveau système e-GP (électronique grand public) basé sur OCDS (2022)



BONNES PRATIQUES ET LEVIERS DE RÉUSSITE

- Engagement continu des parties prenantes, meilleure collaboration entre les tous les acteurs et parties prenantes nigériens
- Inspiration pour les acteurs du secteur dans d'autres pays ainsi qu'au niveau international avec le Programme de responsabilité et de la durabilité en matière de transparence budgétaire des États nigériens (SFTAS)
- Identification des champions au sein de chaque entité/institution
- La gestion du changement est essentielle !
- Existence d'un cadre légal de redevabilité et de transparence
- Existence d'une autorité de régulation de la commande publique malgré la décentralisation : complémentarité entre les plans d'action



OBSTACLES OBSERVÉS OU POSSIBLES

- Manque de volonté politique
- Absence d'une culture de redevabilité au sein des administrations
- Faiblesse de la société civile pour le contrôle citoyen
- Difficultés d'accès aux informations
- Complexité du système qui nécessite une véritable infrastructure numérique



BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

- Meilleure détection des cas de fraude et de corruption au sens large
- Meilleure prestation de biens et services grâce au suivi des projets avec publication d'un feed-back
- Meilleure information disponible à propos des dépenses liées aux événements affectant un pays, comme la pandémie de la Covid-19 par exemple



CONTACT

Carey KLUTTZ

Cheffe des Programmes, Open Contracting Partnership

@ ckluttz@open-contracting.org

<https://www.open-contracting.org/>

@careykluttz



ASCE-LC et REN-LAC : « Expérience d'une co-construction entre la société civile et l'administration dans la lutte contre la corruption »



CONTEXTE

L'expérience consiste en un modèle innovant de collaboration entre société civile et administration publique en matière de lutte contre la corruption. Le Réseau national de Lutte anti-corruption (REN-LAC) est une organisation de la société civile burkinabè engagée pour « *l'avènement d'une société burkinabè engagée, dans son ensemble, pour la défense et la promotion de l'intégrité et de la bonne gouvernance* ». Composé d'une vingtaine d'organisations dont des syndicats, associations de jeunes, de femmes, associations professionnelles, il mène régulièrement des campagnes médiatiques de sensibilisation et de dénonciation contre la corruption et l'impunité des crimes économiques au Burkina Faso. Quant à l'Autorité supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption (ASCE-LC), elle a été créée en 2007 sous l'appellation ASCE. C'est une autorité administrative indépendante ayant pour rôle la prévention et la lutte contre la corruption et les infractions assimilées, la déclaration d'intérêt et de patrimoine, le contrôle administratif interne.

Cette expérience de collaboration s'est déroulée dans un contexte de persistance des pratiques de corruption au Burkina Faso. Par conséquent, la situation nécessitait des actions de prévention à l'encontre des actes de corruption et de répression contre les auteurs d'actes de corruption en mettant l'accent sur la redevabilité des acteurs politiques et administratifs. Le partenariat dynamique

entre les deux structures a contribué au renforcement de la lutte contre la corruption à travers l'adoption de la loi n°04-2015/CNT du 3 mars 2015 portant prévention et répression de la corruption.

Cette bonne pratique a été présentée par le tandem Harouna Sinon du REN-LAC (Société civile) et Mamadou Drabo, Contrôleur d'Etat à l'ASCE-LC (agence gouvernementale indépendante).



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Étude sur la législation nationale anti-corruption en vue de déceler les failles du système, à l'aune des engagements internationaux du Burkina Faso
2. Elaboration d'une proposition de textes législatifs complémentaires pour renforcer le dispositif législatif national (2010)
3. Partenariat tissé avec un réseau de parlementaires : le Réseau Burkindi (2011)
4. Plaidoyer pour l'adoption de la loi anti-corruption (2011-2015)
5. Collaboration dans le cadre de l'adoption de la loi N°82 portant statut de l'ASCE-LC (2015)
6. Création d'un Conseil d'orientation de l'ASCE-LC dont la société civile (REN-LAC) est membre
7. Collaboration dans le cadre de la vulgarisation du dispositif de lutte anti-corruption et dans le cadre du plaidoyer pour la mise en œuvre de la loi anti-corruption : « Stratégie de vulgarisation de la Loi n°04-2015/CNT »

8. Collaboration dans le cadre du plaidoyer pour la prise des décrets de la loi N°04 et N°082

9. Collaboration dans le cadre de l'élaboration du formulaire de déclaration de patrimoine et d'intérêt (2016)



10. Création de la plateforme de déclaration d'intérêt et de patrimoine www.dip.bf (2020-2021)

11. Collaboration dans les enquêtes et dans le traitement judiciaire des cas de corruption (2018-2021)



BONNES PRATIQUES ET LEVIERS DE RÉUSSITE

➤ Création d'un cadre de redevabilité : organisation d'une tribune d'interpellation des trois pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire) impliqués dans la lutte contre la corruption

➤ Synergie des actions : lors d'une opération de lutte contre la corruption menée entre ASCE-LC, le REN LAC, le Parquet et la Gendarmerie nationale pour prendre en flagrant délit un agent public corrompu

➤ Complémentarité de compétences : à la suite d'une dénonciation publique sur des malversations dans l'attribution de parcelles à la mairie de Kando, commune située à 140 kilomètres à l'est de Ouagadougou, reçue par le REN-LAC (JNRC) sur le foncier, l'ASCE-LC a fait un audit et a recommandé la suspension de l'opération, ainsi que la révocation du maire

➤ Respect et confiance mutuels, composante humaine indispensable à la bonne marche de toute la chaîne de valeurs menant au succès des opérations.

➤ Identification de la crédibilité des différents acteurs

➤ Existence et sollicitation d'organisations politiquement indépendantes



OBSTACLES OBSERVÉS OU POSSIBLES

➤ Déficit de volonté politique et faible engagement des autorités politiques

➤ Faiblesse de la Société civile

➤ Esprit de compétition entre la société civile et l'administration publique

➤ Prééminence du pouvoir économique sur le politique subordonnant les hommes politiques aux intérêts des hommes d'affaires



BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

➤ Mobilisation sociale et généralisée contre la corruption

➤ Persévérance dans le plaidoyer et confiance dans son utilité



CONTACT

Mamoudou DRABO

Contrôleur d'Etat et Chef du département de la Stratégie nationale de la Prévention, ASCE-LC

Harouna SINON

Gestionnaire des Programmes, REN-LAC

✉ renlac@renlac.com

✉ ascelc.info@gmail.com



Ivorary : « Le BAROCI : un outil citoyen pour la redevabilité et pour la transparence des engagements du gouvernement »



CONTEXTE

La bonne pratique présentée met en exergue un exemple d'outil citoyen pour la redevabilité et la transparence. Elle a été assurée par Hery Rason, Directeur exécutif de l'ONG Ivorary. Cette ONG de droit malgache a pour mission d'engager de manière constructive les citoyens et les communautés locales dans la « gouvernance intègre, juste et efficiente » (GIJE). A travers des approches multisectorielles, Ivorary se propose aussi d'appuyer les entreprises à faire face à la corruption et aux malversations internes, une étape nécessaire et cruciale pour les engager progressivement vers une stratégie d'intégrité des affaires. Par ailleurs, l'ONG contribue à l'amélioration du contexte national en matière de gouvernance, de promotion de l'intégrité et de lutte contre la corruption, d'une part, par l'appui à l'édification de l'intégrité des institutions de justice et de lutte contre la corruption et, d'autre part, grâce à un plaidoyer pour le changement des politiques, des cadres juridiques et des pratiques.

Le contexte qui a prévalu à la mise en place de cette initiative citoyenne est consécutif à plusieurs crises politiques survenues dans le pays (1992, 2002, 2009). En dépit de l'organisation régulière des élections (présidentielle, législatives, communales), l'opinion constatait de façon récurrente une faible culture de redevabilité des élus. En 2018, l'ONG Ivorary

a donc lancé le projet BAROCI avec l'appui d'Expertise France pour mesurer la réalisation des promesses électorales du Président Andry Rajoelina centrées autour de 13 engagements, et afin d'évaluer les politiques publiques de l'Etat. Une manière de contribuer à rendre effective la redevabilité des élus.



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Elaboration du livre blanc de la société civile, recueil et analyse du programme des candidats à l'élection présidentielle (2018)
2. Hackathon avec des jeunes développeurs pour élaborer une application mobile de suivi des promesses électorales (2019)
3. Présentation par le Premier ministre de la Politique générale de l'Etat (PGE) devant le Parlement, puis restitution annuelle de sa mise en œuvre (2019)
4. Attente (très longue...) de la publication du Plan Emergence Madagascar (PEM), le plan de mise en œuvre de la Politique générale de l'Etat (depuis 2020)
5. Soutien par le projet PAGOF de l'initiative BAROCI (2021)
6. Lancement officiel du projet BAROCI (août 2021)
7. Cérémonie de restitution des premiers résultats de BAROCI (Mars 2022)



BONNES PRATIQUES ET LEVIERS DE RÉUSSITE

- Utilisation de la technologie pour accroître la redevabilité
- Communication autour des réseaux sociaux (Facebook, Twitter...)
- Documentation des réponses citoyennes
- Respect de l'éthique de la recherche
- Reconnaissance de BAROCI comme outil de redevabilité par les parties prenantes : reconnaissance par l'Exécutif des résultats de BAROCI lors de la première conférence de presse réalisée par la Direction de la communication de la Présidence, notoriété internationale de l'initiative.
- Existence d'une loi sur l'accès à l'info dans la plupart des pays
- Existence d'un réseau d'organisations avec des expertises thématiques diversifiées dans certains pays



OBSTACLES OBSERVÉS OU POSSIBLES

- Opacité et difficultés d'accès à l'information
- Promesses vagues, difficilement mesurables
- Problème de connectivité dans les zones rurales



BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

- L'importance de l'intelligence collective
- Audace et persévérance indispensables pour l'aboutissement du projet
- Outil de redevabilité des élus à forte visibilité et crédibilité



CONTACT

Hery RASON

Directeur exécutif, Ivorary

@ hery.rason@ivorary.org

<https://www.baroci.org/>



TRI Niger : « Le formulaire unique pour la déclaration de biens : outil efficace pour la promotion de la transparence et de la redevabilité dans la gestion des finances publiques au Niger »



CONTEXTE

TRI Niger (Transparence, Redevabilité Intégrité Niger) est organisation qui intervient dans les domaines de la lutte contre la corruption, de la transparence, de la redevabilité, de la promotion et de la protection des Droits humains.

Cette expérience prometteuse intervient dans un contexte politique favorable à la démocratisation du pays avec la première transition politique démocratique réussie. En dépit de cet état de fait, l'opinion nigérienne constate des scandales financiers dans les hautes sphères politiques et administratives qui restent impunies. Afin de mieux prévenir et réprimer la corruption, l'ONG TRI Niger a développé un outil de promotion de la redevabilité et de la transparence dans le cadre de la déclaration des biens à travers un formulaire unique. Ce formulaire conçu pour être utilisé en ligne permet de mieux suivre la déclaration des biens et du patrimoine des personnes assujetties. Il permet surtout d'harmoniser les déclarations dans un format unique, de faciliter leurs mises à jour et leur contrôle.

Amadou Diallo, Directeur exécutif de l'ONG TRI-Niger, basée à Niamey, a présenté cette bonne pratique.



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Ouverture d'un appel à projet en février 2021
2. Mise en place du comité de rédaction du projet entre mars et avril 2021
3. Soumission du projet en mars 2021
4. Approbation et signature de la convention de partenariat avec la Cour des Comptes



BONNES PRATIQUES ET LEVIERS DE RÉUSSITE

- Recherche d'un consensus solide avec les acteurs impliqués pour le succès du projet
- Forte implication des membres de la Cour des Comptes
- Création d'un réseau de mobilisation citoyenne pour plus de transparence et de redevabilité
- Présence dans l'espace civique d'organisations intervenant dans le secteur de la gouvernance
- Appropriation citoyenne de la question de la lutte contre la corruption
- Bonne collaboration entre OSC et Administration



OBSTACLES OBSERVÉS OU POSSIBLES

- Faiblesse de la société civile
- Absence de volonté politique
- Mobilité des acteurs gouvernementaux et administratifs, ce qui peut retarder l'avancée du projet dans la mesure où il faut souvent reprendre entièrement le plaidoyer
- Distinction peu claire entre vie publique et privée qui peut conduire à des dérives citoyennes
- Complexité du formulaire qui peut dissuader les déclarants



BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

- Compte tenu du caractère très sensible de la déclaration de biens notamment ce qui touche à la publicité de l'acte à travers le formulaire et au recours de plus en plus important aux médias sociaux, il serait pertinent de faire preuve d'humilité dans le discours pour rassurer les forces opposées, et ne pas créer de rapports de force parasites
- S'appuyer sur les travaux des chercheurs et des experts dans le domaine de la gouvernance
- Se faire accompagner dans le plaidoyer par les institutions étatiques spécialisées.



CONTACT

Amadou DIALLO

Directeur exécutif TRI Niger

@ contacttriniger@gmail.com



THÈME 3

INSÉCURITÉ ET GOUVERNEMENT OUVERT : QUELLE TRANSPARENCE ET QUELS MODES D'ACTION DANS UN ENVIRONNEMENT INSÉCURITAIRE ?

LE CONTEXTE

Malgré les efforts nationaux et régionaux, de nombreux pays du continent africain sont en proie à une situation sécuritaire complexe et difficile. Violences extrémistes, criminalité, terrorisme, conflits entre civils ont des conséquences dramatiques sur les populations des pays et mettent à mal la bonne gouvernance des Etats.

Crise humanitaire, augmentation de la pauvreté, recul du développement dans de nombreux secteurs, déplacement de populations sont autant d'enjeux auxquels le gouvernement et la population doivent faire face. Les moyens financiers de l'Etat sont souvent priorités sur le secteur de la sécurité, les engagements et priorités de politiques sécuritaires prennent parfois le pas sur d'autres orientations moins urgentes. De nombreux acteurs sont aux prises avec des enjeux d'efficacité et de transparence (forces armées nationales, internationales, gouvernants, élus locaux).

Comment, dans ces situations où l'insécurité est à son paroxysme, continuer à entretenir des objectifs de gouvernement ouvert, de transparence, de participation citoyenne, de redevabilité et d'intégrité ?

LA PROBLÉMATIQUE

N'est-ce pas justement dans ces environnements complexes et dégradés que le gouvernement ouvert a un rôle encore plus crucial à jouer ?

Maintenir la participation citoyenne et le lien avec des populations résilientes, souvent cibles principales de l'insécurité. Redoubler d'intégrité et de redevabilité pour renforcer la confiance envers les élus, les gouvernants et les forces de sécurité. Garantir la fiabilité des informations, leur accès et leur véracité, ainsi que la transparence de l'action publique à un moment où celles-ci pourraient être les plus en danger. Ces exigences sont d'autant plus essentielles dans des contextes dégradés.

QUESTIONS À EXPLORER

- Comment allier gouvernement ouvert et situation d'insécurité ?
- Comment le gouvernement ouvert peut-il aider à lutter contre l'insécurité et les environnements dégradés ?
- Quels outils, quels moyens et quels secteurs privilégier pour rapprocher la population et les autorités locales/nationales dans un environnement insécuritaire ?
- Quel peut être la contribution des OSC dans la lutte contre l'insécurité ?
- Comment rendre l'information transparente dans un contexte où la désinformation fait rage et lutter contre les *fake-news* et développer la *fact-checking* ?

INTRODUCTION AUX ATELIERS

Les quatre ateliers du thème « insécurité et gouvernement ouvert » ont été bien suivis, les intervenants étaient clairs et le public intéressé. Deux ateliers étaient finalement très proches : la police de proximité et la collaboration civile militaire. En effet, la volonté commune à ces deux projets est de faire sauter les barrières entre forces de sécurité et organisations de la société civile pour une meilleure complémentarité dans l'exercice de la sécurité. La lutte contre les *fake-news* et les dangers qu'elle incarne en termes d'insécurité a permis à Fasocheck d'introduire de longs débats très intéressants et très constructifs auprès des participants à l'atelier.

Chaque projet ne fonctionne que si la population locale, communautaire, adhère, participe. C'est par la société civile et les associations locales, voire ultra-locales, que chaque problème sera réglé... si aucune institution ne les bloque et si la coopération s'organise.

LES BONNES PRATIQUES PRÉSENTÉES

Les quatre Bonnes Pratiques inscrites au programme de cet atelier étaient les suivantes :

1) « Mise en œuvre de la Police de proximité : instaurer le dialogue pour protéger la population contre l'insécurité » par Anès OUOBA NIGNAN, Commissaire de Police et directrice de la Police de Proximité au Burkina Faso, Coordination des Opérations de Services de Sécurité (COSS), Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité - Burkina Faso

2) « Une plateforme pour lutter contre la désinformation : promotion de la pratique du fact-checking auprès des médias et des citoyens dans un contexte d'insécurité »

par Boureima SALOUKA, Journaliste et formateur, coordinateur FasoCheck – Burkina Faso.

3) « La collaboration civilo-militaire, une démarche de co-construction de la sécurité » par Anselme SOMDA, CGD (Centre de la Gouvernance Démocratique) - Burkina Faso

4) « Le démomètre : le premier indice de qualité pour la démocratie au niveau local » par Mathilde BOUYÉ, Démocratie ouverte - France

Mise en œuvre de la Police de proximité : « instaurer le dialogue pour protéger la population contre l'insécurité »



CONTEXTE

Face à la grave crise sécuritaire que connaît le Burkina Faso depuis longtemps, une politique de « police de proximité » est adoptée en 2003 afin de générer un changement du modèle sécuritaire, basé sur la répression, et pour privilégier un modèle beaucoup plus préventif impliquant les populations. Il ne s'agit pas d'une unité additionnelle des Force de Défense et de Sécurité (FDS) mais de services supplémentaires que chaque entité officielle (gendarmerie, douane, police, forestiers...) doit rendre à la population. En 2005, chaque village s'est doté de comités locaux de sécurité et jusqu'en 2017, de plus en plus d'initiatives locales de sécurité (groupes d'auto-défense par exemple) ont été créées par les populations civiles pour lutter contre l'insécurité galopante, sans véritable encadrement. L'Etat s'est alors rendu compte que la participation citoyenne était indispensable dans le secteur de la sécurité. Ainsi, les collectivités territoriales, les leaders communautaires et les organisations de la société civile sont devenus responsables de la sécurité de leur secteur et de la cohésion avec la population. Ils sont encadrés sur le plan légal par les maires, par la direction de Police de Proximité, et par les FDS. Le gros du travail a été de créer et mettre en place des formations pour que chaque acteur bénéficie des mêmes informations et des mêmes compétences.

Anès Ouoba Nignan, Commissaire de Police et directrice de la Police de Proximité au Burkina Faso, a présenté la mise en œuvre de la police de proximité en mettant en lumière la participation indispensable de la population au processus.



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Rédaction des modules de formation pour les Forces de sécurité (décembre 2017)
2. Rédaction des modules de formation pour les ILS (Initiatives Locales de Sécurité) (mars 2018)
3. Rédaction des modules sur l'intégration du genre et le respect des droits humains dans la coproduction de la sécurité (décembre 2019)
4. Plusieurs formations des différents acteurs
5. Mise en place des Coordinations Communales de Sécurité (CCS)
6. Élaboration des PCCS (Plan Communal de Coproduction de la Sécurité)
7. Plusieurs interventions des partenaires au processus de la Police de Proximité



BONNES PRATIQUES ET LEVIERS DE RÉUSSITE

- Même formation pour tous qui permet de créer la confiance entre population et forces de sécurité (rupture de barrière et des préjugés lors de formations communes)
- Confiance est indispensable (entre FDS et ILS) à la réussite du projet autour d'un problème commune
- Prévenir plutôt que guérir
- Actions de prévention sont essentielles : aujourd'hui, la protection des dénonciateurs est impossible dans les zones rouges infectées par le terrorisme. Donc la police insiste

pour opérer des actions de prévention sur les zones non encore touchées, pour que le terrorisme ne s'y installe pas

- « De la bas vers là-haut, depuis le début », c'est le conseil à retenir !
- Si la sécurité locale est partout, alors la sécurité globale sera partout !
- Constitution d'associations dans chaque localité, qui leur permet de devenir par la législation des « structures locales de sécurité » officielles et de travailler pour la sécurité de la commune
- Tenir compte des situations socio-culturelles des villages.
- Sensibilisation des populations pour former des associations de sécurité dans chaque village
- Appui du gouvernement indispensable politique et financier (dotations sécuritaires dans chaque village)



OBSTACLES OBSERVÉS OU POSSIBLES

- Insuffisance de moyens financiers pour former et mettre en place le projet
- Manque de texte juridique sur les modalités de fonctionnement de ces initiatives locales et de coordinations communales
- Certaines zones du Burkina sont encore inaccessibles et par conséquent la police de proximité ne peut pas s'y développer
- Point d'attention sur les actions de représailles possibles quand on met en place des comités locaux de sécurité ou d'information dans des lieux de forte présence terroriste
- Manque d'analyses et d'études de faisabilité précises pour que d'autres pays puissent adopter ce concept
- Délégation indispensable (à certains conseillers municipaux) pour que le maire (responsable de trop de problématiques dont celle de la sécurité locale) en soit un peu déchargé pour faire avancer le projet



BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

- Tous les acteurs locaux sont impliqués dans la police de proximité
- Les CCS (Coordinations Communales de Sécurité) sont dynamiques et aptes à résoudre les problèmes sécuritaires à l'échelle locale
- Tous les modules de formation des acteurs sont disponibles pour tous
- Les violences ont diminué
- L'engagement citoyen est réel
- La confiance entre populations et FDS est meilleure dans les localités où la CCS est en place



CONTACT

Anès Ouoba NIGNAN

@ anesnignan@yahoo.fr



FasoCheck : « Une plateforme pour lutter contre la désinformation : promotion de la pratique du fact-checking auprès des médias et des citoyens dans un contexte d'insécurité »



CONTEXTE

FasoCheck est un organisme de développement médias fondé par des jeunes avec un modèle économique innovant qui garantit son indépendance, au point qu'il est en voie d'obtenir sa certification auprès de l'International Fact-checking Network.

Boureima SALOUKA, Journaliste et formateur, coordinateur FasoCheck, intervient dans cet atelier pour répondre aux questions suivantes : comment rendre l'information transparente dans un contexte où la désinformation fait rage et lutter contre les *fake-news* ? Comment développer le *fact-checking*, la vérification des sources et des informations ? Le but de FasoCheck est de créer des communautés de *fact-checkeurs* à travers cette plate-forme en ligne, pour que les journalistes puissent faire en sorte que toutes les informations soient vérifiées, pour former à leur tour leurs pairs au *fact-checking* et l'intégrer dans les principales rédactions. L'association a donc commencé à former les professionnels des médias et à donner à la population une information de qualité fondée sur des faits vérifiés grâce à la plate-forme.

Le Burkina Faso subit une situation politique instable, une crise sécuritaire aiguë due au terrorisme, une crise économique et éditoriale dans les médias... De plus, la place de plus en plus importante des réseaux sociaux auprès des citoyens, accroît d'autant les *fake-news* et constitue des entraves à l'accès à l'information.



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Phase de concertation et élaboration du projet FasoCheck (janvier à juin 2018)
2. Montage et mise en œuvre du projet (janvier 2019 à décembre 2021)
3. Séries de formation au *fact-checking* (mai 2019 - août 2021)
4. Constitution du pool des *fact-checkers* au sein de FasoCheck Association (septembre 2019)
5. Création de la plate-forme FasoCheck animée par le pool de *fact-checkers* (décembre 2019)
6. Ouverture des élections législatives et présidentielle de novembre par le *fact-checking* (novembre 2020)



BONNES PRATIQUES ET LEVIERS DE RÉUSSITE

- Travailler avec les centres de recherches et les universités locales pour la formation des journalistes
- Avoir comme alliés et partenaires des directeurs de la communication et les responsables des statistiques des ministères pour que la transparence se mette en place
- Faire un choix dans les informations dispensées par les réseaux sociaux à passer au crible (ne pas s'occuper des informations douteuses sans *buzz* ou avec peu de like pour ne pas leur donner plus d'importance)

- Appuyer sur les pays fragiles : formation des journalistes aux publics isolés et fragilisés et travailler sur l'opinion des populations qui ont une image souvent négative du journaliste
- Anticiper la désinformation et identifier où il est urgent d'agir
- Mise en place d'un laboratoire d'observation des comportements : des personnes formées à FasoCheck se rendent dans les quartiers afin d'analyser et écouter les sujets débattus, observer le profil des personnes intéressées
- Ne pas attaquer les institutions et ONG mais travailler avec elles et les accompagner, les inciter à bien vérifier tous les contenus
- Mise en place souhaitable de « centrales d'achat de l'information » pour augmenter la véracité des informations publiées (cf Côte d'Ivoire).



OBSTACLES OBSERVÉS OU POSSIBLES

- Difficulté d'accès aux sources pour vérifier les informations
- Viabilité économique : il faut trouver les ressources nécessaires pour garantir l'indépendance de l'information
- Ressources humaines de qualité difficiles à trouver, et longues à former
- La désinformation va plus vite que l'information ainsi que sa vérification notamment à cause des réseaux sociaux
- Volume de travail des journalistes trop important qui les empêche de prendre le temps de la vérification
- Liberté de l'information est aussi à prendre en considération : difficile de placer le curseur dans un contexte d'instabilité ou de guerre
- Les autorités peuvent freiner également la divulgation d'une information



BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

- Plate-forme indépendante de *factchecking* animée régulièrement par un pool de *factcheckers* spécialisés
- Formation essentielle des journalistes et des acteurs de la société civile au *factchecking*
- Quelques rédactions ont commencé à intégrer le *factchecking*
- Importance pour tous les pays de mettre en place une plate-forme de vérification fonctionnelle et d'un organisme local de développement média spécialisé dans la lutte contre la désinformation
- Intérêt croissant des citoyens pour le *factchecking* comme outil de redevabilité
- Collaboration réussie avec le ministère de la Fonction publique qui a permis de corriger des erreurs contenues dans les chiffres statistiques du ministère
- Révélation de la dotation de vaccins anti-Covid au Burkina Faso par l'initiative Covax



CONTACT

Boureima SALOUKA

Journaliste et coordinateur de FasoCheck

✉ disalouka@gmail.com

🌐 <https://www.fasocheck.org/>



Centre de la Gouvernance Démocratique (CGD) : « La collaboration civilo-militaire, une démarche de co-construction de la sécurité »



CONTEXTE

Le Burkina Faso se trouve actuellement soumis à trois crises superposées (sécuritaire, humanitaire et sanitaire). Dans toutes les guerres, les populations civiles constituent toujours un enjeu pour les belligérants. Pour rétablir la confiance des communautés envers les forces de défense et de sécurité, le Centre de la Gouvernance Démocratique (CGD) a créé et anime des cadres de dialogue entre les Forces De Sécurité (FDS) et les communautés dans toutes les régions du Burkina Faso.

Il est plus aisé pour collaborer de bien se connaître. Ainsi, le premier but de ces rencontres est de présenter les FDS du Burkina Faso dont les missions ne sont pas toujours bien comprises par les populations. Il n'y a pas que la répression dans le champ d'action des Forces de sécurité ! Les missions de sécurisation et les missions sociales (santé, éducation, eau potable, infrastructures) ainsi que la contribution à l'économie nationales font aussi partie des engagements à tenir.

Le but de ce projet est de montrer aux civils et aux militaires que la collaboration est indispensable pour les enjeux sécuritaires, les enjeux socio-économiques (possibilité de développement, d'investissement), les enjeux patriotiques. L'initiative est présentée par Anselme SOMDA, Chargé de programme au CGD, centre de la gouvernance démocratique.



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Réalisation d'une étude sur l'état des lieux de la Gouvernance du Secteur de la Sécurité (GSS) (2016)
2. Réalisation d'une étude sur la confiance entre populations et Forces De Sécurité (FDS) (2016)
3. Elaboration d'un projet sur la participation citoyenne dans la gestion des questions sécuritaires (2017)
4. Identification des zones à forts défis sécuritaire et celles à faibles défis sécuritaires (2017)
5. Questions clefs à résoudre : avec quelles zones collaborer ? Pourquoi et comment collaborer ? Quels sont les obstacles à cette collaboration ? (2017)
6. Fin du projet et début de la phase opérationnelle de l'outil (2018)



BONNES PRATIQUES ET LEVIERS DE RÉUSSITE

- Implication systématique du genre
- Appropriation communautaire
- Implication de tous les acteurs clefs et caractère participatif
- Implication des ILS (initiatives locales de sécurité)

- Neutralité des modérateurs
- Usage des langues locales
- Création d'une synergie armée-population
- Rôle moteur de la société civile qui doit être acteur de cette collaboration avec l'armée (et inclusion des femmes)

OBSTACLES OBSERVÉS OU POSSIBLES

- Méfiance entre populations et FDS au Burkina Faso : histoire politique du pays, passé colonial, corruption, abus de pouvoir, etc...)
- Crise de la citoyenneté due à la faillite du système éducatif
- Défaillance de l'Etat dans les réponses aux problèmes des populations
- Montée en puissance du terrorisme (discours souvent plus clairs, organisation, etc...)
- Freins sur l'organisation même de ces échanges civilo-militaires
- Manque de ressources
- Insuffisance d'expertise civile sur les questions de sécurité
- Scepticisme sur la participation de la société civile dans la gouvernance sécuritaire
- Méfiance et peur à l'égard des militaires, notamment lors des coups d'Etat
- Collaboration parfois difficile entre FDS et population : quelques abus de pouvoir des FDS

BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

- Collaboration efficace entre FDS et populations civiles dans le domaine du renseignement, le partage d'information avec les représentants des communautés locales
- Utilisation des numéros verts (gratuits) essentielle pour que toute information soit remontée
- Participation aux activités sociales et humanitaires organisées par les différentes entités
- Proximité communicationnelle
- Ouverture des camps d'entraînements de FDS au profit des jeunes qui voudraient préparer les concours d'entrée dans les corps de FDS
- Participation aux ILS
- Participation au SCLC

CONTACT

Anselme SOMDA

 somda.anselme@gmail.com



Démocratie Ouverte : « Le démomètre : le premier indice de qualité pour la démocratie au niveau local »



CONTEXTE

Le Démomètre, présenté par Mathilde Bouyé, ambitionne de répondre à 3 fonctions principales. La première est de mettre à disposition un outil d'évaluation de la qualité démocratique multi acteurs et susciter le dialogue entre habitants, élus, agents de collectivités locales et experts. La deuxième fonction est d'améliorer les pratiques, orienter vers des outils, des exemples inspirants, des pistes d'amélioration pour construire un plan d'action. Enfin, il a pour but de faire vivre une communauté d'apprentissage, animer des échanges d'expériences et des réflexions sur les défis rencontrés et les facteurs de bonnes pratiques.

Le Démomètre permet de réaliser un diagnostic rapide sur des données objectives, à l'aide d'un questionnaire court. Il permet également une évaluation participative fondée sur des données objectives et subjectives ou de mener une évaluation avec experts fondées sur des données qualitatives, avec l'ajout de focus groupes et d'interviews.

Le démomètre est un outil adaptable à chaque pays. Il a été développé suite aux constats de régression démocratique (réduction de l'espace civique, montée de l'autoritarisme et forte défiance des citoyens), de populisme et désinformation (une majorité des citoyens pensent que les politiciens sont corrompus), d'urgence sociale (1% les plus riches se sont accaparés 19 fois plus de richesse que les 50% les plus pauvres) et d'urgence écologique (action politique très insuffisante et raréfaction des ressources, croissance des conflits).



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

Le DémoMètre s'est construit autour de 4 piliers :

1. la représentation : confiance dans la démocratie représentative, représentativité des élus et des agents, qualité de la relation électeurs/élus, exercice du pouvoir, protection des droits et libertés
2. la transparence : cadre de confiance pour la vie citoyenne, garantie d'intégrité et d'efficacité dans la gestion de la collectivité, accès à l'information, ouverture des données publiques
3. la participation : adhésion à la participation, inclusion et implication, partage du pouvoir, méthode, impact
4. la coopération : inclusion et cohésion, implication des habitants dans la vie civique locale, tissu associatif et militant, collaboration entre acteurs



BONNES PRATIQUES ET LEVIERS DE RÉUSSITE

- Développer une version pour les jeunes, plus centrée sur les réseaux sociaux car les jeunes ne sont pas attirés par les plateformes internet
- Intégrer le démomètre à d'autres plateformes déjà existantes (pour éviter la multiplication de plateformes).

- Stratégie active du « aller vers » donc se déplacer au cœur des populations (marchés, forum...) mais aussi de communiquer sur les réseaux sociaux via des quizz, des stories... pour faire connaître le démomètre
- Outil adapté à chaque pays, chaque région
- Levée de fond doit se faire conjointement entre le pays/région/commune et l'association qui développe l'outil
- Résultats consultables par tous, imprimables et expliqués à tous (pourquoi ce score, les bonnes pratiques pour améliorer ce score, etc...)
- Données publiques récupérées avant la mise en place des questionnaires
- Pour chaque pays, il faut des communes-tests donc la collaboration avec les OSC est obligatoire

OBSTACLES OBSERVÉS OU POSSIBLES

- Indépendance financière obligatoire tout en proposant cet outil gratuitement pour les populations les plus en demande
- Attention aux tentatives de récupération de cet outil pour promouvoir ou destituer une institution
- Attention : le numérique n'est pas une réponse à tout. Par exemple, pour les régions sans accès à Internet, on pourra imprimer les questionnaires et y répondre dans le cadre d'un atelier, et le responsable de l'atelier enregistrera toutes les réponses quand il aura son accès au réseau

BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

- Ce projet n'est pas encore en place, et pas du tout testé en Afrique. L'étape des enseignements à tirer du Démomètre se fera lorsque sa mise en service aura déjà été effective dans plusieurs pays, et sur un temps suffisamment long pour être significatif sur le bilan à en tirer

CONTACT

Mathilde BOUYÉ

 mathilde.bouye@democratieouverte.org



THÈME 4

LE GOUVERNEMENT OUVERT FACE AU DÉFI DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 : FREIN OU ACCÉLÉRATEUR ?

LE CONTEXTE

Tous les pays sont confrontés aujourd'hui à de grands défis liés à la crise sanitaire du Coronavirus. Plusieurs secteurs de la vie quotidienne ont été mis à rude épreuve par les réponses urgentes et exceptionnelles des gouvernements. Par exemple, l'espace civique a été réduit par des mesures drastiques de distanciation sociale, confinement, de quarantaine ou d'interdiction de rassemblement. Or, ces changements apportés à l'espace civique doivent conserver une approche transparente, responsable, participative et juridique pour garantir le respect des libertés de réunion, d'association et d'expression.

La pandémie a aussi affaibli les économies, accru la dette publique et exacerbé les inégalités existantes. Les interventions d'urgence nécessitent des réaffectations de budgets au secteur de la santé et des plans de relance importants. La transparence est devenue encore plus essentielle pour garantir que les budgets alloués répondent aux besoins urgents et pour que la mauvaise gestion et la corruption soient réduites au maximum ?

La pandémie a également été marquée par une diffusion opportune et proactive d'informations sur les réseaux sociaux ou autres canaux. Dans ce besoin d'accès à l'information, une attention particulière doit être apportée à la propagation rapide de la

désinformation que la crise Covid accroît fortement. De même, la collecte et l'analyse de données épidémiologiques ou autres ont joué un rôle essentiel pour l'information de la population et la réponse des gouvernements à la pandémie. Encore faut-il garantir des données fiables, claires, compréhensibles ainsi qu'un équilibre entre l'ouverture de données et la protection des données individuelles et des droits. Justice, marché public, transparence de l'aide au développement, protection de la vie privée, protection des dénonciateurs et intégrité scientifique... La liste est encore longue et aucun domaine n'a été épargné par cette crise.

LA PROBLÉMATIQUE

La communauté du gouvernement ouvert, les gouvernements et la société civile, ont l'occasion de s'appuyer sur les principes qui fondent l'Initiative afin d'apporter une réponse collective et efficace à la Covid-19.

Ces nouvelles politiques et approches freinent-elles le gouvernement ouvert ? Ou au contraire, la pandémie n'a-t-elle pas permis de mettre en exergue des outils innovants au service du citoyen et des gouvernants dans un contexte très restrictif guidé par l'urgence ? Quelles réflexions sur les opportunités de changements structurels cela a-t-il apporté ?



QUESTIONS À EXPLORER

- Quelles bonnes pratiques et outils peuvent être retenus dans ce contexte de crise sanitaire ?
- Comment rester vigilant face à des réponses gouvernementales souvent guidées par l'urgence ?
- Quels secteurs ont fait preuve d'innovation et de développement pendant la crise ?

INTRODUCTION AUX ATELIERS

Si la pandémie de la Covid-19 fut porteuse de déstabilisation sociale et économique à travers la planète, elle fut dans le même temps une opportunité pour les pays en quête de progrès démocratique et d'ouverture. Nous en avons eu la démonstration au cours des quatre sessions d'ateliers qui, chacune, ont mis en lumière cet apparent paradoxe à travers les bonnes pratiques présentées. L'open data et ses supports numériques apparaissent comme un formidable levier d'innovation en santé publique, de ceux dont aucun ne peut contester l'utilité fondamentale pour la protection des populations. Deux initiatives lui étaient consacrées, l'une portant sur l'information aux données épidémiologiques rendue ainsi accessible à tous les citoyens ; l'autre dédiée à la géolocalisation comme moyen technologique pour gérer au mieux la crise sur l'ensemble d'un territoire. L'accès à l'information sur les réalités de la pandémie de la Covid-19 dans tous ses méandres fut aussi un enjeu fort auquel vint s'adjoindre la question du genre : la gravité et l'urgence de la situation imposèrent de créer des médias destinés à atteindre toutes les couches de la population, notamment les femmes, de toutes conditions, avec des messages com-

préhensibles par toutes... Enfin, il fut question également de parvenir à rester dans les clous du gouvernement ouvert pour toutes les questions de lutte contre la corruption, même en temps de Covid : une dernière initiative put démontrer que l'enjeu de transparence politique et gouvernementale était possible malgré l'isolement des individus et l'apparente perte de repères en période de confinement.

LES BONNES PRATIQUES PRÉSENTÉES

Les quatre Bonnes Pratiques inscrites au programme de cet atelier étaient les suivantes :

- 1) « **Plateforme Open Access & Innovation en Santé Publique : un outil au service de l'information** » par Abdrahamane OUEDRAOGO, Association Mahidol, Burkina Faso
- 2) « **L'Open data et la géolocalisation dans la gestion de la crise COVID** » par Fabrice MVOUTI AKA, CICG (Centre d'Information et de Communication du Gouvernement), Côte d'Ivoire
- 3) « **Préserver le principe de transparence malgré les contraintes liées à une crise sanitaire** » par Rajen BALBEE, Transparency Mauritius, Ile Maurice
- 4) « **Une plateforme d'information à destination des femmes sur la COVID animée par les femmes journalistes** » par Anny ANDRIANAIVONIRINA, Association des femmes journalistes, Madagascar

Association MAHIDOL : « Plateforme Open Access & Innovation en Santé Publique : un outil au service de l'information »



CONTEXTE

Le Burkina Faso fait face à de nombreux besoins locaux en termes d'information et de transparence sur la Covid-19 : accès aux données probantes sur la Covid-19 par les innovateurs technologiques et sociaux, manque de transparence des pouvoirs publics sur la pandémie, etc...

Dans ce contexte, la Plateforme Open Access et Innovation en santé publique vise à promouvoir l'utilisation de l'ouverture des données dans la réponse à la pandémie à Covid-19 au Burkina Faso à travers un hub de ressources adaptées aux besoins des innovateurs technologiques et Sociaux. Cette bonne pratique a été proposée par Abdrahamane OUEDRAOGO, Association Mahidol, Burkina Faso.



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Réunions préparatoires et mise en réseau des partenaires et acteurs (aout 2020)
2. Recherche documentaire et mise en ligne des premiers articles traités par l'équipe (septembre - octobre 2020)
3. Rencontres de présentation et communication (novembre 2020 – février 2021)
4. Bilan et Rapport (mars 2021)



BONNES PRATIQUES ET LEVIERS DE RÉUSSITE

- Les partenariats avec la société civile et les administrations sont un élément clé
- L'ouverture des données selon les besoins ressentis par les acteurs sur le terrain
- Suivi du programme
- Renforcement de la culture Open Data des acteurs du projet



OBSTACLES OBSERVÉS OU POSSIBLES

- Le calendrier du projet ne permettait pas d'explorer tous les intérêts exprimés et de les satisfaire par une session car le processus entre le premier rendez-vous de contact et la validation d'une session de présentation était en moyenne de deux mois or la plateforme ne fut prête à exploiter qu'en octobre 2020
- La difficulté d'obtenir certains RDV
- Faible volonté politique et ouverture des administrations à l'open data
- Difficultés d'accès aux données et informations brutes



BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

- 50 articles tirés des publications Open Access sur la Covid-19 lues et résumés par notre équipe sous format harmonisé
- Une plateforme en ligne lancée et consultée 1255 fois:
- 35 jeunes innovateurs directement impactés au cours de sorties de présentations à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso
- Grand intérêt manifesté par les incubateurs tels que le KEOLID et le Wakat Lab, de nouer des collaborations avec notre initiative afin que leurs produits / services développés soient informés par des données probantes
- Invitation par l'Université Ouaga3S à participer aux rencontres périodiques du cercle des innovateurs pour faire un état actualisé des connaissances sur la Covid-19 toujours inspirée des publications open Access, et pour discuter de l'implication de ces articles dans le contexte de la santé publique au Burkina Faso



CONTACT

Abdrahamane OUEDRAOGO

Coordinateur Association Mahidol de Santé Publique

 a.ouedraogo@mahidolpha.org

 www.openinnovbf.org 



CICG (Centre d'Information et de Communication Gouvernemental) : « L'open data et la géolocalisation dans la gestion de la crise Covid en Côte d'Ivoire »



CONTEXTE

Un contexte socio-économique tendu au vu des augmentations de cas de Covid et de décès en Côte d'Ivoire alors que certains pensaient que ce n'était qu'« une maladie de blancs ». Il a fallu donner accès aux citoyens à des informations fiables pour une meilleure compréhension face à cette pandémie. La crise Covid a également obligé le gouvernement à répondre aux besoins locaux : la population ne connaissait pas tous les centres de vaccination, ceux qui jouissaient d'une belle notoriété étaient submergés par l'afflux de patients et d'autres désertés car les citoyens n'avaient pas connaissance de leur existence. Les restrictions liées à la crise sanitaire nécessitaient aussi une information claire et vérifiée à destination de tous.

En 2014, Le Centre d'Information et de Communication Gouvernemental de Côte d'Ivoire a lancé une plateforme dynamique et interactive, servant à diffuser des documents et des données publiques. En septembre 2021 une version optimisée a été déployée avec l'appui d'Expertise France. Elle a été très utile dans la gestion de la crise du Covid-19, puisqu'elle a permis de diffuser des données précises, vérifiées et utiles aux citoyens ; la localisation des centres de vaccination et de tests. L'expérience du CICG dans la gestion de la crise du Covid-19 a été présentée par Fabrice AKA MVOUTI, Conseiller technique CICG.



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Lancement du projet de déploiement de la plateforme « OPEN DATA » (2014)
2. Mise en ligne de la plateforme Open Data via l'adresse <https://data.gouv.ci> suite à la signature d'une convention avec la CAIDP relative à l'accès à l'information et d'une convention avec la société civile pour la mise en œuvre de l'outil (2016)
3. Mise à jour de la plateforme « OPEN DATA » (septembre 2021)
4. Campagne d'affichage de proximité sur les sites de vaccination (octobre 2021)
5. Données de géolocalisation des sites de vaccination (novembre 2021)



BONNES PRATIQUES ET LEVIERS DE RÉUSSITE

- Plutôt que de créer un site + une application, penser à créer un site adapté car une majorité des connexions internet se fait via le téléphone en Afrique : moins cher et tout aussi efficace
- Penser à créer un site évolutif qui pourra être amélioré au fur et à mesure sans avoir à le refaire entièrement
- Tenir compte du chemin d'accessibilité et travailler l'accès offline
- Toujours commencer par faire un test à petite échelle, afin de démontrer l'intérêt des citoyens pour cette bonne pratique et d'avoir les arguments pour convaincre les partenaires financiers : mettre l'accent sur les bons leviers
- Travailler main dans la main avec tous les partenaires potentiels en leur montrant leur intérêt dans la mise en œuvre de cette bonne pratique

- Toujours accompagner la digitalisation d'un projet, d'une campagne de communication physique et d'une campagne de formation
- Important le sensibiliser la cible des besoins
- Éviter de passer par une agence pour optimiser son budget : en se servant d'un cas d'usage, on peut tester son projet et l'adapter au mieux pour être prêt à rechercher un financement
- Se servir de l'actualité qui intéresse le citoyen pour l'attirer vers la plateforme (l'intelligence collective)
- Travailler la communication en prenant en compte le modèle de consommation. La mémorisation affective a plus de force qu'une information brute. Il faut penser à raconter une histoire
- Favoriser le partage de l'information via les réseaux sociaux en rendant les posts attractifs (information optimisée)
- Surveiller les bons indicateurs de façon à se lancer uniquement dans des besoins réels des citoyens, et avoir de quoi convaincre les partenaires

OBSTACLES OBSERVÉS OU POSSIBLES

- Difficulté d'accès aux données (adresses et numéros de téléphone des centres de vaccination)
- Difficulté d'accès à internet dans certains lieux
- Travailler avec les ministères est toujours compliqué : culture du secret, manque de volonté politique
- Réticence du secteur public qui ne comprend pas toujours l'intérêt de ce type de plateforme
- Accès à l'OPEN DATA via un site Web n'est pas suffisant
- Les aides sont souvent obtenues selon la bonne volonté des partenaires
- Les technologies évoluent plus vite, que le temps nécessaire à convaincre les partenaires et mettre en place d'une telle plateforme
- Le budget est difficile à obtenir car les partenaires potentiels ont du mal à voir l'intérêt d'informer les citoyens
- L'accès à la technologie est limité pour des raisons budgétaires et de compétence



BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

- Aujourd'hui la plateforme est connue et utilisée par les citoyens
- Nécessité de mettre à disposition de tous une information utile (santé, déplacements, ...)
- Les Ivoiriens ont une meilleure perception de l'action gouvernementale face à la crise sanitaire
- Conçue au départ pour répondre à une problématique liée au Covid-19, la mise en ligne de ces données géolocalisées devrait permettre l'amélioration de la fréquentation du dispositif de santé de proximité en Côte d'Ivoire
- La mise en place de la plateforme a permis d'améliorer nettement l'accès à la vaccination et aux tests de dépistage
- Le but aujourd'hui est d'aller plus loin sur la mise en application de la même méthodologie pour d'autres services : en 2024 la CAN aura lieu en Côte d'Ivoire, il est donc nécessaire de rendre accessible à tous (citoyens et touristes) une cartographie des lignes de transport à Abidjan, afin de faciliter leurs déplacements



CONTACT

Fabrice AKA M'VOUTI

Conseiller technique CICG

✉ f.mvouti@cicg.gouv.ci

fakapro225@gmail.com

🌐 <https://data.gouv.ci>



TRANSPARENCY INTERNATIONAL : « Préserver le principe de transparence malgré les contraintes liées à une crise sanitaire »



CONTEXTE

À l'Île Maurice, la population était très critique face à la gestion de cette crise sanitaire. Les permis de circuler étaient accordés non pas par rapport aux besoins des civils mais par rapport aux liens qu'ils entretenaient avec les autorités (népotisme). De plus dans cette période de confinement, il y a eu de nombreux abus sur des acquisitions sanitaires publiques par les autorités. D'un point de vue socio-économique, les Mauriciens ont beaucoup souffert car toute l'économie du pays s'est arrêtée et les prix ont grimpé. Les frontières ont été fermées. Beaucoup de travailleurs ont perdu leur emploi. L'annonce la veille au soir du premier jour de confinement n'a pas permis aux populations de s'organiser.

Transparency International se bat au quotidien pour préserver le principe de transparence dans les prises de décisions et les actions du gouvernement. La crise sanitaire, et surtout le confinement, ont posé de réels soucis d'organisation. Les personnels étant confinés, ils n'avaient pas toujours leur matériel informatique ou de connexion pour pouvoir continuer leurs actions, et les ressources financières étaient, elles-aussi limitées puisque toutes les dépenses étaient bloquées. S'est alors posée la question de comment continuer à travailler au milieu de ce confinement ? Des éléments de réponse ont été apportés par Bablee RAJEN, Directeur Exécutif chez Transparency International (Mauritius).



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Publication d'articles et campagnes à travers les médias sur le besoin d'adopter une stratégie ou un protocole par rapport à des situations de crise sanitaire ou autre
2. Table ronde en collaboration avec les secteurs publics et privés ainsi que l'organisation « Open Contracting Partnership » (OCP) pour plus de transparence dans les acquisitions publiques
3. Campagne de sensibilisation sur le rôle citoyen lors des consultations budgétaires
4. Communication : création de supports vidéo pour être diffusés sur les réseaux sociaux et à la télévision nationale, pour informer les Mauriciens
5. Reprises des rencontres et causeries avec les acteurs économiques ainsi que les jeunes



BONNES PRATIQUES ET LEVIERS DE RÉUSSITE

- Premier conseil : ne rien lâcher, ne pas se décourager et être persévérant
- Pour pallier le manque de personnel, il faut privilégier la polyvalence
- La pédagogie est aussi un bon levier : par exemple, la formation des policiers est essentielle. Transparency International est aussi un centre de formation, en formant les policiers sur le fonctionnement de la corruption et la manière d'y faire face, il est possible de rallier la police à sa cause, et d'en faire un partenaire efficace

- Ne pas se confronter directement aux institutions (chronophage et contre-productif)
- Cherchez plutôt à rassembler les bonnes volontés
- Attention aux fake-news sur les réseaux sociaux : soyez vigilants et vérifiez toujours les faits. Ne réagissez pas trop vite, et pensez à faire appel à des experts dans chacun des domaines
- Face à l'impossibilité de contrôle sur des actions et décisions rapides en période de crise sanitaire, il ne faut pas hésiter à mettre en place des contrôles à postériori

OBSTACLES OBSERVÉS OU POSSIBLES

- Techniques : difficulté d'accès à internet et au matériel informatique. Le confinement a amplifié ces difficultés
- Politiques : les gouvernements entendent la société civile mais ne l'écoutent pas. Ils sont trop souvent opportunistes. En période de crise sanitaire, sous le prétexte qu'il fallait agir vite, beaucoup de décisions sont prises sans contrôle véritable
- Financiers : difficile de mettre en place des plans d'action sur le long terme dans des pays durement touchés pendant cette pandémie
- Juridiques : Il n'existait pas de textes sur le télétravail, c'était donc très difficile de le mettre en place, et de continuer à faire avancer les projets avec les employés bloqués à leur domicile
- Humains : le confinement a mis de nombreux foyers en situation difficile (perte d'emploi, pauvreté, difficulté d'accès aux ressources alimentaires et sanitaires, tensions intrafamiliales). Autre frein humain : le manque de personnels pour aider toute la population, et de fait la corruption a clairement favorisé les citoyens qui avaient des connexions avec les autorités

- Détournement de l'aide pour obtenir des subventions extérieures qui sont utilisées à des fins non justifiées. Les gouvernements y ont vu une belle opportunité d'utiliser ces fonds pour d'autres raisons que de lutter contre la Covid-19

BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

- La population et les autorités ont pris conscience du problème de corruption présent à Maurice
- Transparency International a réussi à amender les lois sur les acquisitions publiques pour plus de contrôle
- Des enquêtes judiciaires ont révélé le mode opératoire des groupes mafieux
- Transparency International a organisé un séminaire autour des dérives dans les processus d'acquisitions publiques auquel le DG de la Commission, le directeur du PPO (Procurement Policy Office) et le CEO de Business Mauritius, organisation qui regroupe le secteur privé, ont participé et ont partagé leurs expériences
- Aujourd'hui Transparency International souhaite aller encore plus loin en publiant un livret sur le sujet de la corruption et sur la manière de mettre en place des moyens de contrôle efficaces

CONTACT

Bablee RAJEN

Directeur Exécutif chez Transparency International (Mauritius)

✉ info@transparencymauritius.org

Association des Femmes Journalistes : « Une plateforme d'information à destination des femmes sur la COVID animée par les femmes journalistes »



CONTEXTE

Lorsque Madagascar, pays en développement, a été touché par la Covid-19, citoyens, entreprises et gouvernement ont été complètement dépassés. À tous les niveaux, ce pays a manqué de moyens humains, financiers et logistiques pour faire face à cette crise sanitaire. La pauvreté et l'énorme écart de niveau de vie au sein de la population a amplifié les difficultés.

Face à la pandémie, deux tendances se sont dessinées : une première partie de la population est restée chez elle, sans travailler et en appliquant tous les gestes barrières ; la seconde partie a continué de travailler avec ses propres moyens, elle n'avait que très peu d'information sur ce virus.

Les journalistes ont donc voulu continuer à informer la population. C'est ainsi que le projet « Ny Adidintsika » qui signifie « notre devoir » a été mis en place par l'association des femmes journalistes de Madagascar. Face à la crise sanitaire, ces femmes ont constaté un cruel manque d'information des citoyens et une difficulté d'accès aux informations, notamment à destination des populations les plus vulnérables, dont les femmes. Elles ont donc décidé de mettre en place une plateforme d'information sur la Covid-19. Il a donc fallu soutenir les femmes journalistes dans leur travail, et les former au journalisme scientifique.

Cette bonne pratique a été présentée par Anny Maria ANDRIANAIVONIRINA, journaliste et présidente de l'association des femmes journalistes de Madagascar.



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Recherche de financement pour le projet (réponse à appel à proposition pour une subvention)
2. Identification et préparation des différents acteurs
3. Désignation des responsables au sein de l'association
4. Séances de travail entre tous les acteurs
5. Formation au journalisme scientifique
6. Création du site Web
7. Formation au digital et en développement personnel



BONNES PRATIQUES ET LEVIERS DE RÉUSSITE

- Identifier rapidement les partenaires et prestataires potentiels : impliquer l'ensemble des acteurs
- Créer des synergies entre les différents acteurs
- Se réunir en association permet une plus grande liberté d'action
- S'appuyer sur des journalistes « femme », elles sont une réelle force de proposition du fait de leurs multiples casquettes : mère, épouse, professionnelle
- La formation est une des clefs de la réussite de ce projet
- La présence sur le terrain est essentielle car elle permet l'adhésion populaire

- Les réseaux sociaux et la radio sont un bon moyen pour faire connaître le projet et mobiliser les partenaires potentiels à la cause
- Échanger sur l'expérience vécue
- Entretenir la motivation des acteurs en créant un collectif
- Penser à utiliser la plateforme d'information pour soutenir d'autres causes
- Préparer la relève

OBSTACLES OBSERVÉS OU POSSIBLES

- Techniques : tous les journalistes ne maîtrisent pas l'outil web
- Financiers : difficulté à obtenir des financements dans la durée
- Logistiques : certaines zones reculées ne bénéficient pas d'accès internet
- Sécuritaires : peur des représailles
- Difficulté à trouver des informations fiables

BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

- Aujourd'hui le site est en ligne avec des articles et des reportages, mais l'association manque de financement pour le tenir à jour
- Les journalistes ont été formées. Cet accompagnement humain et professionnel les a remotivées.
- Impacts positifs au-delà des informations communiquées sur le site :
 - les femmes journalistes se sont senties investies d'une mission, et elles se sont beaucoup plus impliquées dans leur propre communauté.
 - la population a pu les identifier, et n'a pas hésité à se tourner vers elles pour en savoir plus.
 - sentiment d'appartenance à une grande cause favorise la motivation des journalistes

- Aujourd'hui l'association fait partie des associations de presse les mieux structurées
- Réfléchir à une plateforme d'information qui regrouperait tous les pays africains.
- Réfléchir à dupliquer l'initiative pour lutter contre le cancer du sein, d'obtenir d'autres financements et de rendre le site plus fonctionnel



CONTACT

Anny Maria ANDRIANAIVONIRINA

Journaliste et présidente de l'association des femmes journalistes de Madagascar

@ anny.andrianaivonirina@gmail.com

www.femmesjournalistesmadagascar.com



THÈME 5

ANIMER UNE DYNAMIQUE DU GOUVERNEMENT OUVERT AU NIVEAU RÉGIONAL, NATIONAL OU LOCAL

LE CONTEXTE

L'une des difficultés majeures rencontrées chez les porteurs de réforme du gouvernement ouvert, qu'ils viennent de la société civile ou de l'administration, est la capacité à convaincre autour de soi, à faire porter au niveau politique les principes et réformes du gouvernement ouvert.

On constate également encore trop souvent que les messages, le désir de s'ancrer plus avant dans la gouvernance ouverte, sont le fait d'individus ou de petits groupes dans la société civile et l'administration et que la volonté politique au plus haut niveau du gouvernement ne suit pas toujours. L'enjeu de la structuration et de la dynamique des acteurs du gouvernement ouvert est donc essentiel.

Cela peut apparaître au niveau national pour porter des réformes visibles et structurelles de gouvernement ouvert ou, pour les pays non-membres, une adhésion commune et forte au PGO. Mais cela peut également se refléter au niveau régional afin de mieux échanger les bonnes pratiques, de capitaliser sur les expériences réussies et de proposer des réponses collectives et structurées à des défis communs.

LA PROBLÉMATIQUE

La structuration des différents réseaux pérennes est bien souvent la clé de la réussite pour porter et animer une dynamique du gouvernement ouvert. Comment trouver les bons alliés, les bons exemples, les bonnes données, les bonnes références et arguments pour convaincre au plus haut niveau de l'importance des réformes ?

L'ensemble des acteurs, dont les médias et de sensibilisation, les institutions indépendantes, le secteur privé et universitaire sont des éléments importants à intégrer dans les plateformes citoyennes. Mais comment structurer et fédérer ces acteurs, qu'ils soient de la société civile ou de l'administration, au niveau national mais aussi régional pour apporter des réponses communes ? Sur quels réseaux s'appuyer au niveau local ? Quel intérêt de créer des réseaux régionaux au niveau du gouvernement ouvert ?



QUESTIONS À EXPLORER

- Comment la société civile peut-elle se constituer en groupe uni et trouver les bons arguments, la bonne attitude pour convaincre les réformateurs de l'administration ?
- Comment animer une dynamique du gouvernement ouvert à différents niveaux (régional, national, local) ?
- Comment faire de la gouvernance ouverte une pratique gouvernementale ?
- Comment outiller dans une démarche d'équité, les élus, l'administration et la société civile pour porter le PGO ? Quels outils, pour quels groupes cibles ?
- Comment diffuser simplement les principes du gouvernement ouvert et montrer ses applications concrètes au travers de cas d'usages locaux ?

INTRODUCTION AUX ATELIERS

Les quatre thèmes étaient très distincts et abordaient la question du gouvernement ouvert à l'échelle locale de façon à la fois variée et complémentaire. Le thème ayant suscité le plus de débats et d'interventions portait sur la problématique de financement des projets de gouvernement ouvert. Faut-il accepter tout type de fonds pour des projets de bonne gouvernance, de transparence et de lutte contre le terrorisme ? Le financement SUD-SUD ou autrement dit, le financement entre pays africains à travers les grandes firmes privées, est l'une des solutions proposées à l'issue des différents panels. L'aide étrangère, notamment le financement européen, est une seconde option.

Il faut toutefois retenir, en résumé, l'engagement et la bonne volonté de la société civile et des citoyens à voir leurs pays, leurs territoires, leurs régions adhérer aux PGO, l'unique moyen pour exiger plus de transparence auprès des décideurs, des gouvernants, et cheminer ainsi vers une vie meilleure.

LES BONNES PRATIQUES PRÉSENTÉES

Les quatre bonnes pratiques inscrites au programme de cet atelier étaient les suivantes :

- 1) « **Projet d'Appui à l'ancrage local des principes du gouvernement ouvert : expérience pilote dans la commune de Sinendé au Nord du Bénin** » par Jean-Luc Kamoutchoni ABALLO, Association Espoir Pour Tous, Bénin ;
- 2) « **Monter un plaidoyer auprès des bailleurs internationaux pour financer une feuille de route vers le PGO** » par Paul-Joel KAMTCHANG, ADISI-Cameroun, Cameroun ;
- 3) « **Campagne de sensibilisation et de formation : des bonnes pratiques pour favoriser l'adhésion du Togo au PGO** » par Nadzombe DATAGNI, Association Adesco, Togo ;
- 4) « **Co-construction du PAN entre la société civile et l'administration : quels facteurs de réussite ?** » par Sidi BARRY, SP-MABG (Secrétariat Permanent à la Modernisation de l'Administration et à la Bonne Gouvernance), Burkina Faso.

Espoir Pour Tous : « Projet d'Appui à l'ancrage local des principes du gouvernement ouvert : expérience pilote dans la commune de Sinendé au Nord du Bénin »



CONTEXTE

Les services étatiques du Bénin sont décentralisés depuis 2003. Une aubaine pour l'ouverture de la gouvernance locale et déconcentrée. Le pays est désormais à la quête de performance selon les critères fondamentaux du PGO. Le changement de régime avec l'élection présidentielle de 2016 qui a porté à la tête du pays l'homme d'affaire Patrice Talon, n'entache en rien la dynamique amorcée pour la candidature du pays au PGO. Le pays est éligible en 2019 avec une note de 13 au 16. C'est aussi l'ère de la numérisation des services publics. Des besoins importants se font sentir toutefois, notamment le renforcement de capacités des membres des conseils municipaux, la plupart ayant un niveau faible d'instruction, ainsi que le besoin de consulter les citoyens quant à leur implication dans la gestion de la chose publique.

Dans ce contexte, Sinendé est une commune rurale située à environ 600 kilomètres de la capitale béninoise. Près de 8h de route séparent cette localité des réalités urbaines. Pourtant, la commune enregistre des réels acquis en matière de bonne gouvernance et de transparence. Engagé dans le développement des données ouvertes, et avec l'opportunité de l'adhésion du Bénin dans le PGO en 2019, l'association Espoir Pour Tous a mis en œuvre un projet d'appui à l'ancrage local des principes du gouvernement ouvert dans la commune. Un coup d'essai pour un coup de maître présenté par Jean-Luc Aballo, Directeur Exécutif, ONG Espoir Pour Tous.



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Elaboration du projet : diagnostic participatif, arbre à problèmes, rédaction et soumission du projet à Expertise France (février 2021)
2. Démarrage du projet (juin 2021)
3. Atelier d'appropriation des principes du GO (septembre 2021)
4. Signature de l'arrêté communal rendant obligatoire la consultation des populations lors de l'élaboration ou de l'évaluation des programmes ou projets dans la commune de Sinendé (septembre 2021)
5. Création du site internet officiel de la Mairie de Sinendé (Septembre à novembre 2021)
6. Elaboration du Plan d'Actions du gouvernement ouvert 2022 – 2024 de la commune de Sinendé (octobre – novembre 2021)



BONNES PRATIQUES ET LEVIERS DE RÉUSSITE

- La mise en place d'une cellule de veille citoyenne (cela a manqué dans le projet)
- Des initiatives permettant de garder la dynamique de participation citoyenne à la gestion des affaires publiques

➤ La poursuite de la création et l'hébergement d'un site web pour sauvegarder les données (le projet ayant duré six mois, le site web ne fonctionne plus...)

➤ La collaboration avec d'autres communes de la région

OBSTACLES OBSERVÉS OU POSSIBLES

➤ Vocabulaire technique des principes du GO difficilement intelligible pour les populations et acteurs locaux

➤ Difficulté d'accès à la commune

➤ Difficulté d'accès à la connexion internet

➤ Fort taux d'analphabétisme

➤ Publication d'articles ou de données essentielle mais peu efficace : recherche sur internet faiblement ancrée dans les habitudes locales

➤ Peu de programmes ou de partenaires sont disposés à financer les initiatives locales du PGO

➤ L'ensemble des citoyens de la commune ont participé à l'évaluation finale du plan de développement

➤ Un arrêté communal a rendu désormais obligatoire la consultation locale lors de l'élaboration et l'évaluation des programmes et projets de la commune.

➤ Les élus locaux organisent des séances de redevabilité par secteur notamment l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement, l'environnement, etc.

➤ Un projet similaire est aussi mis en place en Tunisie qui propose une prise en compte globale de l'ensemble des populations de la commune



CONTACT

Jean-Luc ABALLO

Directeur Exécutif, ONG Espoir Pour Tous

@ jeanlucaballo@yahoo.fr

BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

➤ Utilisation d'exemples concrets (taxe coton, autres Taxes de développement local, données relatives aux infrastructures sociales : écoles, centre de santé, AEV, marchés, ...)

➤ Affichage des PV des sessions du conseil communal et autres informations importantes dans les arrondissements (et non pas seulement au chef-lieu de la commune)

➤ Le projet pilote implémenté à Sinéndé a permis d'élaborer un plan d'action du gouvernement ouvert 2022-2024



ADISI CAMEROUN : « Monter un plaidoyer auprès des bailleurs internationaux pour financer une feuille de route vers le PGO »



CONTEXTE

L'éligibilité du Cameroun au PGO est compliquée. Le pays a du mal à satisfaire à certains critères, notamment ceux liés aux instruments juridiques et la liberté d'opinion. A cela s'ajoutent l'inaccessibilité à des financements qui auraient pour objet le soutien d'une initiative PGO dans le pays. De jeunes journalistes et activistes des droits humains et de la bonne gouvernance s'inspirent de la méthodologie mise en place dans d'autres pays. Leurs objectifs : inciter les décideurs, l'administration publique, la société civile, et les médias à comprendre l'importance du gouvernement ouvert.

La grande question a été de savoir si l'on doit accepter tous les financements pour un projet de transparence, de redevabilité, et de bonne gouvernance. A cet égard, le Hub des communes ouvertes : une aubaine pour le PGO. Il s'agit d'un canal innovant par lequel de jeunes camerounais développent des initiatives de données ouvertes et qui a été présenté par Paul Joel Kamtchang - Secrétaire Exécutif ADISI-Cameroun.



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

- 1.** Mise sur pied d'un groupe de travail sur le gouvernement ouvert au Cameroun (2017) :
 - Identification des acteurs
 - Constitution des sous-commissions thématiques
- 2.** Projet PISCCA - volet national sur le Gouvernement Ouvert et volet local (2019) :
 - Structuration du groupe de travail
 - Formation des membres du groupe de travail
 - Étude diagnostique de la situation du pays vis-à-vis du PGO
- 3.** Projet d'appui à l'accompagnement de la décentralisation au Cameroun (2020):
 - Développement d'un Hub de commune ouverte
 - Développement des outils numériques
 - Formateur des acteurs (producteur et consommateurs de l'information)
- 4.** Lancement projet d'élaboration de la feuille de route Gouvernement Ouvert du Cameroun (2021)
 - Mobilisation des experts et bailleurs
 - Liaison entre les experts et le groupe de travail
 - Restitution officielle de la feuille de route Gouvernement Ouvert
 - Elaboration du Plan National



BONNES PRATIQUES ET LEVIERS DE RÉUSSITE

- Les meilleurs projets doivent être portés par l'administration
- Il faut circonscrire le rôle de la société civile dans le gouvernement ouvert
- Impliquer le secteur privé à travers les grandes firmes est nécessaire
- Encourager le financement sud-sud
- Travailler toujours avec les jeunes engagés
- Encourager les bailleurs à mobiliser les pays à adhérer au PGO
- Se désengager des bailleurs occidentaux en développant des initiatives locales
- Chercher l'appui des blogueurs qui chaque semaine font une restitution et une veille des engagements prise par les décideurs



OBSTACLES OBSERVÉS OU POSSIBLES

- Financements insuffisants ou absents
- Blocages institutionnels
- Faible implication des agents de l'Etat
- Lenteurs au niveau national
- Faible de l'implication des communes
- Faiblesse de l'implication de la société civile



BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

- Potentiel levier financier : à travers le projet PISCCA, de l'AFD comme bailleur principal, d'autres bailleurs se sont intéressés tels que : CFI, NED, OSIWA
- Une approche de co-construction entre les communes
- L'élaboration d'une feuille de route standard du PGO
- Les communes ont intégré l'espoir d'adhérer au PGO
- La poursuite de l'éducation et la sensibilisation des décideurs et citoyens à l'initiative de gouvernement ouvert
- Les Hub des Communes ouvertes aujourd'hui sont un bel exemple de redevabilité et de transparence



CONTACT

Paul Joel KAMTCHANG

Secrétaire Exécutif ADISI-Cameroun

✉ pauljoelkamtchang@adisicameroun.org

🐦 [@kamtchang1](https://twitter.com/kamtchang1)



ADESCO : « Campagne de sensibilisation et de formation : des bonnes pratiques pour favoriser l'adhésion du Togo au PGO »



CONTEXTE

La population togolaise est estimée à plus de 8 millions d'habitants avec un taux de pauvreté de 45%. Le pays a adhéré à plusieurs initiatives de redevabilité. Mais l'accès à l'information, la lutte contre la corruption et la participation citoyenne à la gouvernance restent encore un frein. L'absence de redevabilité demeure au niveau de l'Etat malgré l'adhésion du pays à plusieurs initiatives de bonne gouvernance. Jusqu'à un passé récent, la liberté d'expression et d'opinion était un luxe au Togo. Les populations continuent de s'engouffrer dans la pauvreté en l'absence d'une réelle volonté politique de la part des Gouvernants.

Cependant, le Togo est en train de mettre tout en œuvre pour adhérer au PGO. Il s'active à travers des formations, des sensibilisations, la vulgarisation de bonnes pratiques pour permettre l'éligibilité du pays.

D'où l'initiative de la campagne de sensibilisation et de formation pour l'adhésion du Togo au PGO. La campagne vise à résoudre essentiellement trois problématiques : la crise de la démocratie représentative, la demande sociale pressante des populations en matière de transparence, et la faible prise en considération des droits.

Elle a concerné plusieurs cibles dans la gouvernance au Togo notamment l'Assemblée nationale, les collectivités, les médias, la société civile, les citoyens, etc. Elle a débuté en mai 2021 et a pris fin en novembre de la même année à l'issue d'un atelier de validation du plan stratégique et de plaidoyer.

La *Campagne de sensibilisation et de formation pour l'adhésion du Togo au PGO* a été présentée par Nadzombe DATAGNI, Directeur Exécutif ADESCO-Togo.



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Elaboration du projet (février et mars 2021)
2. Forum sur le gouvernement ouvert (août 2021)
3. Formation et renforcement des capacités (août 2021)
4. Mise en place du Comité de Plaidoyer (août 2021)
5. Elaboration de la stratégie de plaidoyer et mobilisation des ressources financières (novembre 2021)
6. Atelier de validation de la stratégie de plaidoyer (novembre 2021)



BONNES PRATIQUES ET LEVIERS DE RÉUSSITE

- La volonté politique, indispensable pour ce pays qui possède de vrais atouts pour adhérer au PGO
- L'implication des collectivités territoriales (le projet a présenté une faible implication des élus locaux)
- Le renforcement de la liberté de presse au Togo (le musèlement de la presse reste toujours une réalité malgré quelques avancées)
- Le ciblage de messages clés dans les campagnes de sensibilisations et de plaidoyers
- La véritable collaboration entre société civile et pouvoirs publics (méfiance tacite entre les différents acteurs)
- La cohésion des synergies (la société civile togolaise n'est pas suffisamment organisée et l'Etat surfe sur cette fragilité...)
- L'implication des femmes dans les projets de PGO



OBSTACLES OBSERVÉS OU POSSIBLES

- La faible participation des femmes
- Des difficultés de financement
- La pandémie à coronavirus
- La durée trop courte de l'expérience



BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

- La vulgarisation de la Loi sur la liberté d'accès à l'information et à la documentation
- La vulgarisation des Lois relatives à la décentralisation, à la déclaration des biens et avoirs des autorités et hauts fonctionnaires
- La vulgarisation de la Loi sur la lutte contre la corruption (HAPLUCIA)
- 60 acteurs de l'Etat, de la société civile et des médias sensibilisés
- 28 acteurs de la société civile formés sur le plaidoyer
- La mise en place d'un comité dynamique
- L'élaboration d'une stratégie de plaidoyer
- Une unanimité de tous les acteurs autour des thématiques de bonne gouvernance



CONTACT

Nadzombe DATAGNI
 Directeur Exécutif ADESCO-Togo
 @ datagninadz@yahoo.fr



MABG (Modernisation de l'Administration et Bonne Gouvernance) : « Co-construction du PAN entre la société civile et l'administration : quels facteurs de réussite ? »



CONTEXTE

Adhérent depuis 2016, le Burkina Faso a déjà mis en œuvre deux plans d'action nationaux avec des résultats de redevabilité et de bonne gouvernance. Le pays est engagé dans la rédaction du troisième plan stratégique. La co-construction en est le leitmotiv. Le presimètre - plateforme de suivi des engagements de l'ancien président du Burkina Faso Roch Kaboré - les rencontres de redevabilité de l'Association Monde Rural (AMR), le suivi des élections par la CODEL, et plusieurs autres exemples ont été cités comme acquis de l'adhésion du Burkina dans le PGO.

Par ailleurs, le Burkina Faso est frappé par une crise sécuritaire sans précédent. Les attaques terroristes ont fait près de 5000 morts (militaires et civils) depuis 2016. A cela s'ajoute le coup d'Etat du 24 janvier entraînant un changement de régime. La nécessité de poursuivre l'initiative PGO s'impose malgré les difficultés dues au coup d'Etat.

Le plan d'action national n°3 (PAN 3) contient neuf engagements repartis autour de cinq thèmes liés à la participation citoyenne, la transparence, l'efficacité de l'administration publique, l'équité et la justice sociale, l'accès à l'information. Il est fondé sur des acquis des deux derniers plans notamment la prise en compte des besoins des citoyens, une meilleure participation des acteurs, et l'appropriation progressive par les populations du concept de gouvernement ouvert. Cet

exemple typique de co-construction a été présenté par Sidi BARRY, SP-MABG (Secrétariat Permanent à la Modernisation de l'Administration et à la Bonne Gouvernance).



ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Réunion de cadrage et de validation de la feuille de route (juillet 2021)
2. Formation des facilitateurs pour la conduite des consultations publiques dans les treize (13) régions du (21 au 23 juillet 2021)
3. Consultations publiques en ligne (www.ogp.gov.bf) et page Facebook PGO Burkina Faso) qui a permis de recueillir plus de 200 propositions en rapport avec des thématiques diverses (août - septembre 2021)
4. Consultations publiques dans les treize (13) régions du Burkina Faso afin de recueillir les besoins ou les attentes des citoyens (du 19 au 27 août 2021)
5. Atelier de rédaction des projets d'engagements qui a permis de disposer d'un projet PAN3
6. Mise en ligne des projets d'engagements via la page Facebook du PGO et le site www.ogp.gov.bf en vue de recueillir des avis et suggestions des citoyens (septembre - octobre 2021)



7. Validation technique des engagements avec les acteurs étatiques (ministères) porteurs des engagements (11 au 12 octobre 2021)

8. Adoption du Plan d'action national au cours d'un atelier national (04 novembre 2021)

➤ Faible connaissance des enjeux liés à la mise en œuvre des engagements du Plan d'action national PGO par les acteurs

BONNES PRATIQUES ET LEVIERS DE RÉUSSITE

- L'insertion d'autres secteurs comme l'eau et son assainissement dans le PAN 3
- Vulgariser les acquis des PAN 1 et 2 du PGO au Burkina
- Orienter la cohérence entre les plans et les priorités des populations (notamment avec la crise sécuritaire, les priorités de nombreux burkinabè restent la paix, la sécurité alimentaire, la santé et l'éducation...)
- Mettre l'accent sur la mobilisation communautaire pour une véritable co-construction
- Prise en compte des besoins des acteurs au niveau déconcentré
- S'appuyer sur les structures au niveau local

BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

- Prise en compte des besoins des citoyens
- Meilleure participation des acteurs dans l'identification des besoins des citoyens
- Appropriation progressive des populations du concept et des principes de gouvernement ouvert
- Des structures comme le réseau national de lutte contre la corruption ont mis en place une plateforme de dénonciation des cas de corruption
- Le gouvernement ouvert a facilité le travail des journalistes quant à l'accessibilité des données pour le traitement des informations
- Des informations disponibles sur www.ogp.gov.bf et sur la page Facebook

OBSTACLES OBSERVÉS OU POSSIBLES

- Insuffisance de budget pour la mise en œuvre du processus (co-construction et mise en œuvre du PAN)
- Non alignement des engagements ou des actions avec les priorités du gouvernement
- Non alignement de la période de mise en œuvre des engagements du PAN avec le cycle budgétaire de l'Etat
- Difficultés pour documenter la mise en œuvre des activités des engagements
- Manque de synergie et de coordination d'actions entre acteurs impliqués dans la mise en œuvre des engagements

CONTACT

Sidi BARRY

Chef de département Promotion de la Bonne Gouvernance - Ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale

@ sidibarry12@yahoo.fr



POUR ALLER PLUS LOIN :

Ressources complémentaires à chaque thématique



THÈME 1 : LE GOUVERNEMENT OUVERT AU NIVEAU LOCAL : DES ACTIONS PLUS PROCHEDES CITOYENS POUR UN MEILLEUR IMPACT ?



PRÉSENTATIONS POWERPOINT

 [Présentation PowerPoint : Valorisation du rôle de la femme dans le PGO du gouvernorat de Bizerte, par Saloua GHRISSA, ADD \(Association pour le Droit à la Différence\), Tunisie](#)

 [Présentation PowerPoint : Les Comités Citoyens de Contrôle du Budget \(CCCB\) pour le suivi citoyen à l'échelle locale, par Youssouf OUATTARA, CIFOEB \(centre d'information de formation et d'étude sur le budget\), Burkina Faso](#)

 [Présentation PowerPoint : Opération Water For All Times dans la commune de Njombé-Penja : un projet communal participatif social, sanitaire et écologique, par Jean-René MANFO SONGONG, maire de la commune de Njombé-Penja, Cameroun](#)

 [Présentation PowerPoint : Démarche d'une région pour accéder au PGO local : l'expérience de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, par Rabiah EL KHAMLICHI, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Maroc](#)



SITES INTERNET

Site internet du PGO sur l'inclusion :

 <https://www.opengovpartnership.org/fr/policy-area/inclusion/>

Site PGO sur le PGO local :

 <https://www.opengovpartnership.org/fr/ogp-local/>

Site PGO sur les documents clés du PGO local

 <https://www.opengovpartnership.org/fr/ogp-local/ogp-local-key-materials/>

 Site de l'Association du Droit à la Différence **ADD** (Tunisie)

 Site du Centre d'Information, de Formation et d'Etudes sur le Budget **CIFOEB** (Burkina Faso)



OUTILS ET DOCUMENTS

 [Référentiel pour des plans d'action adaptés au genre](#) (PGO et Care)

 [Analyse comparative entre les sexes + Guide sur le gouvernement ouvert inclusif](#) (PGO et Gouvernement du Canada)

 [Manuel du PGO local](#) (PGO)

 [Brochure sur le PGO local](#) (PGO)

[Les huit principales leçons des six dernières années d'OGP Local – Rapport IRM sur les plans d'action locaux 2018-2021](#) (PGO) anglais

 [Normes de participation et de co-création du PGO](#) (PGO)

 [Stratégie du PGO local](#) – 2019 (PGO) anglais

////////////////////////////////////

THÈME 2 : LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE ET LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : VERS UNE PLUS GRANDE REDEVABILITÉ DES GOUVERNANTS ET DE L'ACTION PUBLIQUE ?



PRÉSENTATIONS POWERPOINT

 *Présentation PowerPoint : La commande publique ouverte : Mesurer l'impact de la transparence et de la redevabilité dans les marchés publics, par Carey Kluttz, Open Contracting, Etats-Unis*

 *Présentation PowerPoint : Expérience d'une co-construction entre la société civile et l'administration dans la lutte contre la corruption, par Harouna Sinon, GP/REN-LAC et Mamadou Drabo, Contrôleur d'Etat, ASCE-LC, Burkina Faso*

 *Présentation PowerPoint : BAROCI : un outil citoyen pour la redevabilité et pour la transparence des engagements du gouvernement, par Hery Rason, IVORARY, Madagascar*

 *Présentation PowerPoint : Le formulaire unique pour la déclaration de biens : outil efficace pour la promotion de la transparence et de la redevabilité dans la gestion des finances publiques au Niger, par Amadou Diallo, TRI-NIGER, Niger.*



SITES INTERNET

 Site d'*Open Contracting*

 Site du *REN-LAC*, Réseau national de lutte anti-corruption (Burkina Faso)

 Site d'*Ivorary* (Madagascar)

 Site de l'*ASCE-LC*, Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption (Burkina Faso)

Site du PGO sur la lutte contre la corruption et l'intégrité politique :

 <https://www.opengovpartnership.org/fr/policy-area/elections-political-finance/>

Site du PGO sur les marchés ouverts et les contrats ouverts :

 <https://www.opengovpartnership.org/fr/policy-area/open-contracting/>

 Site de l'*OCDE sur la commande publique* (OCDE – nombreux outils)

 Site de l'*OCDE sur le gouvernement ouvert* OCDE – nombreux outils)

 Site du *BAROCI*, Baromètre citoyen à Madagascar

 Site du *Présimètre* (Burkina Faso)



OUTILS ET DOCUMENTS

 [L'indice de perception de la corruption \(IPC\) – Rapport 2020](#) (Transparency International)

 [Guide pour un gouvernement ouvert et le coronavirus: Marchés publics](#) (PGO)

 [Standard de données sur la commande publique ouverte](#) (OCDS – Open Contracting)

 [Processus ouvert d'octroi de contrats](#) (PGO)

 [Fiche d'information sur les contrats ouverts](#) (PGO) anglais

 [Rapport d'avancement de la politique OGP - Transparence de la propriété effective](#) (PGO) anglais

 [Guide de la transparence dans les rapports budgétaires du gouvernement](#), International Budget Partnership

 [Manuel sur la transparence des finances publiques](#), International Budget Partnership

 [Transparence budgétaire – Les meilleures pratiques de l'OCDE](#), OCDE

 [Le code de transparence budgétaire du FMI](#), Fond Monétaire International

 [Enquête sur le Budget Ouvert, Résultat du classement par pays 2021](#) International Budget Partnership

THÈME 3 : INSÉCURITÉ ET GOUVERNEMENT OUVERT : QUELLE TRANSPARENCE ET QUELS MODES D'ACTION DANS UN ENVIRONNEMENT INSÉCURITAIRE ?



PRÉSENTATIONS POWERPOINT

 [Présentation PowerPoint : Mise en œuvre de la Police de proximité : instaurer le dialogue pour protéger la population contre l'insécurité, par Anès OUOBA NIGNAN, Commissaire de Police et directrice de la Police de Proximité au Burkina Faso, Coordination des Opérations de Services de Sécurité \(COSS\), Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité - Burkina Faso](#)

 [Présentation PowerPoint : Une plateforme pour lutter contre la désinformation : promotion de la pratique du fact-checking auprès des médias et des citoyens dans un contexte d'insécurité, par Boureima SA-LOUKA, Journaliste et formateur, coordinateur FasoCheck – Burkina Faso](#)

 [Présentation PowerPoint : La collaboration civilo-militaire, une démarche de co-construction de la sécurité, par Anselme SOMDA, CGD \(Centre de la Gouvernance Démocratique\) - Burkina Faso](#)

 [Présentation PowerPoint : Le démo-mètre : le premier indice de qualité pour la démocratie au niveau local, par Mathilde BOUYÉ, Démocratie ouverte - France](#)



SITES INTERNET

-  Site du **CGD**, Centre de la Gouvernance Démocratique (Burkina Faso)
-  Site de **FasoCheck** (Burkina Faso)
-  Site d'**Africacheck**
-  Site du **Cenozo** – Journalisme d'investigation en Afrique de l'Ouest
-  Site de **Démocratie Ouverte** (France)



OUTILS ET DOCUMENTS

Outils en ligne de fact checking :

 <https://adioma.com/@graphicie/infographic/les-outils-en-ligne-du-fact-checking>

Outil pour faciliter la participation citoyenne :
DemocracyOs :  <https://democracyos.eu/>
et  <http://democracyos.org>

THÈME 4 : LE GOUVERNEMENT OUVERT FACE AU DÉFI DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 : FREIN OU ACCÉLÉRATEUR ?



PRÉSENTATIONS POWERPOINT

 *Présentation PowerPoint : Plateforme Open Access & Innovation en Santé Publique : un outil au service de l'information, par Abdrahamane OUEDRAOGO, Association Mahidol, Burkina Faso*

 *Présentation PowerPoint : L'Open data et la géolocalisation dans la gestion de la crise COVID, par Fabrice MVOUTI AKA, CICG (Centre d'Information et de Communication du Gouvernement), Côte d'Ivoire*

 *Présentation PowerPoint : Préserver le principe de transparence malgré les contraintes liées à une crise sanitaire, par Rajen BALBEE, Transparency Mauritius, Ile Maurice*

 *Présentation PowerPoint : Une plateforme d'information à destination des femmes sur la COVID animée par les femmes journalistes, par Anny ANDRIANAIVONIRINA, Association des femmes journalistes, Madagascar*



SITES INTERNET

 Site internet du **CICG**, Centre d'Information et de Communication du Gouvernement (Côte d'Ivoire)

 Site internet de **Transparency Mauritius** (Ile Maurice)

 Site internet de l'association **MAHIDOL** (Burkina Faso)

 Page Facebook de l'**Association des Femmes Journalistes de Madagascar** (Madagascar)

 Site internet du PGO sur le **Guide pour un gouvernement ouvert et le Coronavirus: Justice**

 Site internet du PGO sur le **Guide pour un gouvernement ouvert et le Coronavirus: Inclusion et genre**

 Site internet du PGO sur le **Guide pour un gouvernement ouvert et le Coronavirus: Mésinformation et protection de la liberté d'expression**

 Site internet du PGO sur le **Guide pour un gouvernement ouvert et le Coronavirus: Droit à l'information**

 Site internet du PGO sur le **Guide pour un gouvernement ouvert et le Coronavirus: Données ouvertes**

 Site internet du PGO sur le **Guide pour un gouvernement ouvert et le Coronavirus: Espace civique**



OUTILS ET DOCUMENTS

 **Guide OGP pour un gouvernement ouvert et le coronavirus** (PGO)

 **Lessons from Covid-19 pandemic: findings and recommendations for better emergency procurement** (Open Contracting)

 **Collecte de bonnes pratiques du gouvernement ouvert dans le cadre de la crise de la Covid-19** (PGO)

THÈME 5 : ANIMER UNE DYNAMIQUE DU GOUVERNEMENT OUVERT AU NIVEAU RÉGIONAL, NATIONAL OU LOCAL



PRÉSENTATIONS POWERPOINT

 [Présentation PowerPoint : Projet d'Appui à l'ancrage local des principes du gouvernement ouvert : expérience pilote dans la commune de Sinendé au Nord du Bénin, par Jean-Luc Kamoutchoni ABALLO, Association Espoir Pour Tous, Bénin](#)

 [Présentation PowerPoint : Monter un plaidoyer auprès des bailleurs internationaux pour financer une feuille de route vers le PGO, par Paul-Joel KAMTCHANG, ADISI-Cameroun, Cameroun](#)

 [Présentation PowerPoint : Campagne de sensibilisation et de formation : des bonnes pratiques pour favoriser l'adhésion du Togo au PGO, par Nadzombe DATAGNI, Association Adesco, Togo](#)

 [Présentation PowerPoint : Co-construction du PAN entre la société civile et l'administration : quels facteurs de réussite ?, par Sidi BARRY, SP-MABG \(Secrétariat Permanent à la Modernisation de l'Administration et à la Bonne Gouvernance\), Burkina Faso](#)



SITES INTERNET

 Site Internet de l'AMR (Association du Site internet de l'ONG [Espoir Pour Tous](#) (Bénin)

 Site internet d'[ADISI-Cameroun](#) (Cameroun)

 Site internet de l'ONG [Adesco](#) (Togo)



OUTILS ET DOCUMENTS

 [Guide du sceptique sur le gouvernement ouvert](#) – Edition 2022 (PGO)

 Guide [Mettre en place des principes du gouvernement ouvert, guide pratique à destination des municipalités tunisiennes](#) (PAGOF)

 Vidéo PAGOF « [Le gouvernement ouvert, c'est quoi ?](#) » disponible sur la page youtube #PAGOF

 Vidéo PAGOF « [Comment élaborer un bon PAN ?](#) » disponible sur la page youtube #PAGOF

 Vidéo PAGOF « [La participation citoyenne, c'est quoi ?](#) » disponible sur la page youtube #PAGOF



N'hésitez pas à consulter le site [internet PAGOF](#) 
qui a vocation à exposer l'ensemble des
activités du projet et à rassembler, sous forme
de « boîtes à outils », les documents ou liens
sur le gouvernement ouvert en langue française
ainsi que les formations faites dans le cadre
du Projet PAGOF (guide pratique, manuel,
plateforme, bonnes pratiques,
outils développés...).



Le programme PAGOF
s'inscrit dans le cadre
du Partenariat pour un
gouvernement ouvert



